Programme d'Appui à la formation professionnelle rurale/Phase III (FOPROR III)

Evaluation externe prospective à mi-parcours

Novembre – décembre 2020.

Rapport final

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières II

Abréviations et sigles III

Liste des tableaux et graphiques IV

Résumé exécutif V

Introduction 1

1. Cadre stratégique d'évaluation du FOPROR III 1
   - 1.1. Objectifs et résultats attendus 1
   - 1.2. Méthodologie et organisation de la mission 1
2. Le FOPROR III : Etat d'avancement et perspectives 2
   - 2.1. Rappel des acquis des phases précédentes du FOPROR 2
   - 2.2. Efficacité du FOPROR III 3
   - 2.3. Pertinence 10
   - 2.4. Durabilité et mise à l'échelle 18
   - 2.5. Efficience 21
3. Leçons apprises de la 3ème phase 28
   - 3.1. Leçons à consolider et capitaliser 28
   - 3.2. Leçons à corriger et améliorer 28
4. Recommandations 29
   - 4.1. Recommandation à l'adresse de Swisscontact 29
   - 4.2. Recommandations à l'adresse de la DDC 30
   - 4.3. Recommandations à l'adresse de l'Etat nigérien 31

Annexes i

- Annexe 1 : Termes de référence de la mission i
- Annexe 2 : Grille d'analyse des critères du CAD pour les évaluations des interventions de la DDC (Version : 30.06.2020) .....
- Annexe 3 : Agenda de la mission .....
- Annexe 4 : Liste des centres et Sites de Formation appuyés par le FOPROR3 .....
- Annexe 5 : Effectifs des jeunes formés sur la convention FAFPA/BUCO iii
- Annexe 6 : Activités conduites sur le volet renforcement des organisation professionnelles iii
- Annexe 7 : Niveau d'atteinte des indicateurs pour les outcome 2 et 3 iv
- Annex 8: Répartition hommes / femmes dans les organes de gestion FOPROR, 2019 v
- Annexe 9 : Fiche de compétence culture du chou (Formation des jeunes agriculteurs/trices vi
- Annexe 10 : Liste des structures et personnes rencontrées viii
- Annexe 11 : Bibliographie x

ABRÉVIATIONS ET SIGLES

AFD	Agence Française de Développement
AJIYA	Association de Jeunes d'Epargne et Crédit
ANFICT	Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales
BUCO	Bureau de Coopération Suisse
CCEAJ	Centres Communautaires d'Éducation Alternative des Jeunes
CFA	Centre de Formation des Artisans
CFJA	Centre de Formation de Jeunes Agriculteurs
CFM	Centres de Formation aux Métiers
CMANI	Chambre des Métiers de l'Artisanat du Niger
COGES	Comité de Gestion
COPIL	Comité de Pilotage du Projet
COVID 19	Coronavirus Disease 2019
CR	Conseil Régional
CRA	Chambre Régionale d'Agriculture
CT	Collectivités Territoriales
DDC	Direction du Développement et de la Coopération
DESCP	Direction de l'Evaluation scolaire et les Concours professionnels
DUAL	Formation suivant deux pôles (Atelier et Centre de formation)
EADE	Enfants et Adolescent(e)s en Dehors de l'École
EFPT	Enseignement et Formation Professionnelle et Techniques
EOJ	Espaces Orientation-Jeunesse
FAFPA	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
FAO	Food and Agriculture Organization
FAR	Formation Agricole et Rurale du Niger
FCFA	Franc de la Communauté Financière d'Afrique
FCSE	Fonds Commun Sectoriel Éducation
FiCL	Formation Initiale Cycle Long
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FIP	Formation Initiale Professionnalisante
FISAN	Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
FNAN	Fédération Nationale des Artisans du Niger
FONAENF	Fonds d'Appui à l'Education Non Formelle
FOPROR	Programme d'Appui à la Formation Professionnelle Rurale
FP	Formation Professionnelle
GIE	Groupement d'Intérêt Économique
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
LuxDev	Coopération Luxembourgeoise de Développement
MEPT	Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ONG	Organisations Non-Gouvernementales
OP	Organisation Paysanne
OPA	Organisation Professionnelle d'Artisans
OSP	Organisations Socioprofessionnelles
PA	Plan d'Actions
PACT	Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales
PAFRI-BTP	Projet d'Appui à la Formation des Ressources Industrielles et du Bâtiments et Travaux Publics
PAPI	Programme d'Appui à la Petite Irrigation
PASEC	Projet d'Appui à l'Agriculture Sensible aux risques Climatiques
PDES	Programme de Développement Economique et Social
PEAJ	Programme d'éducation alternative des jeunes
PREPP	Programme Régional d'Education et Formation des Populations Pastorales
PRODAF	Programme de Développement de l'Agriculture Familiale
PSEF	Programme Sectoriel de l'Éducation et de la Formation
PTSEF	Plan de Transition sectoriel de l'Education et de la Formation
RECA	Réseau de Chambres d'Agricultures
SIFA	Sites Intégrés de Formation Agricole

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

N° de tableau	Titre	Pages
Tableau 1	Nombre de jeunes formés par dispositif de formation, institution finançant la formation et par sexe	3
Tableau 2	Insertion professionnelle des jeunes formés par région (source: enquêtes annuelles de Swisscontact)	4
Tableau 3	Nombre de personnes formées	5
Tableau 4:	Répartition des coûts (en FCFA) par catégories d'activité (selon budgets transmis par Swisscontact)	21
Tableau 5	Coût d'investissement de quelques bâtiments de formation	22
Tableau 6	Exemple de compte d'exploitation d'un SIFA	22
Tableau 7	Coûts de formation par apprenant dans différents dispositifs de formation	23
Tableau 8	VAN, TRI et RCB1 de l'ensemble du projet.	24
Tableau 9	Comparaison des VAN, TRI et RCB par dispositif de formation en prenant en compte les coûts liés à l'l'outcome 1 et ceux liés à l'ensemble du projet	24
Tableau 10	Analyse de la sensibilité du dispositif SIFA	24
Graphique 1	Amélioration du statut professionnel des bénéficiaires de FOPRORIII	5
Graphique 2	Profils des personnes exposées aux risques d'adhésion aux groupes terroristes	16

1 **VAN**: somme de tous les coûts et avantages actualisés. Cette somme reflète les revenus du projet. La méthode de la valeur actuelle nette est utilisée pour évaluer l'opportunité des investissements ou des projets. La condition minimale pour accepter un projet est une valeur actualisée nette positive; **TRI**: taux (similaire à un taux d'intérêt interne) qui est généré par un projet ou une entreprise. Indicateur de la rentabilité du projet / de l'entreprise. La condition pour qu'un projet soit acceptable est que le TRI dépasse le taux d'actualisation (6% dans ce cas); **RCB**: Rapport entre les coûts (actualisés) et les avantages : La condition pour qu'un projet soit acceptable est un rapport >1

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le Programme d'Appui à la Formation Professionnelle Rurale phase III (FOPROR III) relève de l'un des trois domaines prioritaires du programme de Coopération de la DDC avec le Niger dans les régions de Maradi et Dosso, qui comptent parmi les plus densément peuplées du pays. L'économie de ces deux régions est dominée par l'agriculture, l'élevage et le commerce transfrontalier avec le Nigéria et le Bénin. La troisième phase du FOPROR vise un transfert progressif de la gestion des dispositifs de formation aux acteurs nationaux, impliquant un désengagement graduel du mandataire avec un accent spécifique sur : a) La consolidation des acquis des dispositifs de formation de la deuxième phase en apportant des nouvelles approches et en faisant passer l'effectif d'apprenants formés de 11000 à 43 000 ; b) Le renforcement des capacités et l'accompagnement des différents acteurs par le mandataire (FAFPA, Conseils régionaux, FNAN, CMANI et les organisations paysannes) ; c) La mise en place des comités régionaux de sélection des dossiers d'apprenants au niveau des régions ; d) La diminution progressive du financement de la DDC aux dispositifs de formation via Swisscontact au profit du FAFPA ; e) la construction d'alliances stratégiques avec les autres bailleurs de fonds autour du FAFPA.

La présente évaluation à mi-parcours vise à apprécier la pertinence et la validité de la théorie du changement du FOPROR III, le niveau des résultats obtenus, l'ancrage des dispositifs et leur appropriation par les acteurs.

L'évaluation a conclu à la pertinence, à la cohérence et à l'efficacité des dispositifs déployés qui permettent d'articuler les différents modes de production agricole et artisanal en milieu rural en mobilisant les jeunes et leurs familles, les collectivités et les organisations communautaires et socioprofessionnelles. L'atteinte des résultats quantitatifs est estimée à 70% au niveau de la formation.

L'ensemble des dispositifs de formation est fonctionnel, reconnu ou en voie de l'être au niveau national avec une adhésion totale des acteurs nationaux et de certains partenaires techniques et financiers qui les financent et les dupliquent.

Plusieurs processus sont encore à renforcer : a) l'appropriation de la gestion par les acteurs locaux reste encore faible ; b) la décentralisation et le transfert des compétences et des ressources du secteur de la formation professionnelle font face à une résistance importante du niveau central ; c) le principal mécanisme de financement de la formation professionnelle, le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'apprentissage (FAFPA) n'arrive pas encore à assurer une fluidité des financements des dispositifs ; d) l'inclusion des groupes vulnérables et l'innovation des méthodes pédagogiques relèvent encore du défi ; e) l'innovation et la diversification des contenus restent encore à consolider faute de synergies véritables.

Les enseignements tirés de la mise en œuvre portent sur la nécessité de s'adapter au rythme des acteurs et au contexte institutionnel marqué par une lenteur des processus obligeant le mandataire à passer à l'acte plutôt que de jouer son rôle de facilitateur. La forte présence des femmes dans les dispositifs, cache néanmoins des lacunes en matière de qualité et de diversité des offres de formation qui les cantonnent à quelques sphères économiques et contribuent peu à l'amélioration de leur statut au sein de la société.

L'évaluation a formulé quelques recommandations dont les principales sont les suivantes :

RECOMMANDATION À L'ADRESSE DE SWISSCONTACT

Recommandation 1 : Elargir les possibilités d'accès des jeunes à des réseaux et à de nouvelles sources de financements post-formation : L'accompagnement des formés à l'issue de leur formation reste pour l'instant une des faiblesses de l'approche du FOPROR. La stratégie consistant à privilégier les AJIYA est certes pertinentes mais il est primordial d'élargir les possibilités d'accès des jeunes formés à d'autres sources de financement. Ceci leur permet de se confronter au système de marché, d'accéder à d'autres sources de financements, d'intégrer des systèmes plus ouverts, diversifiés leur ouvrant un accès à des réseaux plus larges au-delà de leurs communes respectives

Recommandation 2 : Renforcer les compétences des conseillers en insertion : L'ouverture des jeunes formés aux potentiels du marché impliquent leur confrontation à la compétitivité et dans L'évaluation a confirmé la pertinence de la mise en place des conseillers en insertion auprès des dispositifs de formation, du FAFPA mais aussi auprès des structures déconcentrées et décentralisées. L'appui de cette expertise aux jeunes et aux structures décentralisées sera déterminant pour la qualité des dossiers de crédits et de subventions pour l'installation. Il importe cependant de réfléchir à terme sur leur statut dans le dispositif dans le cadre du transfert des compétences

Recommandation 3 : Intégrer des dispositifs et contenus de formation en production pastorale, fourragère et traction animale : Le développement de la formation agropastorale est faible malgré la place importante de ce secteur dans l'économie du pays. Au-delà des synergies et des partenariats à développer avec d'autres organisations, il est important que le programme analyse les possibilités et les modalités de prise en compte de cette problématique dans le développement de son curriculum. Le programme pourrait ainsi renforcer de manière transversale l'approche agroécologique dans les contenus de formation des SIFA et des CFA. Une autre dimension d'intégration invite aussi le FOPROR à repense les critères d'admission des jeunes pour plus d'inclusion des groupes défavorisés ou spécifiques (pastoralistes, migrants, etc...) en encourageant les groupes cibles à participer de manière proactive dans les espaces de concertations sur le développement de la formations et aux activités des membres des comités régionaux et les conseillers en formation et en insertion appliquent de manière adéquat les outils enseignés lors des ateliers de renforcement de capacité

Recommandation 4 : Améliorer l'interaction des formés par l'introduction d'applications et de plateformes numériques d'échange : L'accompagnement des jeunes dans des dispositifs et des réseaux de collaboration ainsi que l'évolution du contexte du COVID invite à développer davantage des possibilités de formation continue et d'autoformation adossées à des outils numérique. Les expériences d'interaction numérique entre producteurs ont fait des preuves dans les offres de formation du RECA et peuvent servir d'exemple. Ainsi il conviendrait pour le FOPROR d'évaluer les avantages d'un tel dispositif de conseil agricole adossé à WhatsApp pour l'adapter au profit des dispositifs créés. Ceci permet en conséquence de développer davantage des offres numériques de formations stimulant les échanges entre participant-e-s, l'apprentissage continu et les capacités d'innovations (WhatsApp, SMS, etc.). Des smartphones pourraient être inclus à cet effet dans les kits d'insertions des jeunes.

Recommandation 5 : Définir de manière détaillée la stratégie et le plan de synergie assorti d'indicateurs qui sera déployée avec les autres programmes de la DDC : Ceci permet de suivre la réalisation des indicateurs et d'accroitre l'efficience du programme.

Recommandation 6. Construire, planifier et soutenir les enjeux de plaidoyer et de renforcement des organisations professionnelles sur une base pluriannuelle : Les conventions avec les organisations professionnelles sur une année engendre parfois des retards dans la mise en œuvre des activités. Par exemple la convention 2020 était encore en attente en novembre 2020. La signature d'une convention pluriannuelle évite ce type de retards et facilite la continuité des actions de plaidoyer et de dialogue conduites par ces organisations.

Recommandation 7: Renforcer de manière ciblée les compétences des femmes présentes dans les instances Les effectifs des femmes sont numériquement élevés dans les offres de formation mais leur représentativité dans les instances de décision est faible. Par ailleurs, les domaines de formation dans lesquelles elles s'investissent sont peu diversifiés. Une des solutions serait que le FOPROR synthétise en collaboration avec les COGES, les créneaux porteurs établi (études à Maradi et Dosso, étude FAR) et élabore des mesures qui accroissent la diversification des offres de formation au profit des femmes ainsi que l'amélioration de leur statut au sein des instances décisionnelles.

RECOMMANDATIONS À L'ADRESSE DE LA DDC

Recommandation 8 : Poursuivre l'appui de la FP dans le cadre du FAFPA en veillant à lever les contraintes et les dysfonctionnements rencontrés dans le cadre du programme. L'approche systémique privilégiée par la DDC recommande cette orientation. Ainsi, il serait important de tirer avec le FAFPA les leçons de la collaboration en cours et d'adresser les solutions permettant de lever l'ensemble des difficultés rencontrées. Un tel processus pourrait inclure l'élaboration d'un nouveau plan d'accompagnement du FAFPA en concertation avec Lux Dev et éventuellement d'autres partenaires de la formation professionnelle au Niger pour mieux soutenir le déploiement de la formation et l'insertion au niveau régional

Recommandation 9 : Renforcer l'engagement de la DDC dans son appui à la formation professionnelle, au FAFPA et aux conseils régionaux en faveur de la formation professionnelle : Les résultats de la phase actuelle du programme sont positifs en termes d'atteinte des indicateurs qualitatifs même si les indicateurs quantitatifs ne seront pas atteints d'ici la fin de la phase. Ainsi, l'évaluation recommande à la DDC de conduire une capitalisation des avancées du FOPROR, de tirer les leçons afin d'initier une phase supplémentaire largement adossé aux dispositifs nationaux dont il convient de soutenir l'amélioration. L'accompagnement d'un mandataire et d'un dispositif de bacsktopping est requis. Par ailleurs, le FAFPA en dépit de ses limites et des dysfonctionnements qui ont émaillé la phase actuelle du FOPROR constitue un outil stratégique pour accompagner le Niger dans le développement de la formation professionnelle au profit d'un plus grand nombre de jeunes. Ainsi, la Suisse peut poursuivre son dialogue politique et sa collaboration avec les PTF impliqués dans la formation professionnelle en particulier avec LuxDev, partenaire historique de la DDC pour mieux influencer les processus. Il est donc indispensable que la Suisse de consolider sa contribution au FAFPA aussi en raison de son rôle de chef de fil de la formation professionnelle et de son engagement en faveur du renforcement de la décentralisation. Sans le FAFPA, la décentralisation de la formation professionnelle serait affaiblie au Niger.

Recommandation 10 : Redynamiser les concertations au sein du cadre de concertation des bailleurs de fonds de la formation professionnelle :

La Suisse assure le rôle de chef de file du sous-secteur de la formation professionnelle au Niger. L'ensemble des PTF souhaitent déplore le ralentissement des rencontres de ce cadre partenarial qui s'explique en partie par la crise du Covid-19. Une autre raison majeure renvoie au sous-effectif de l'équipe éducation et formation professionnelle de la coopération Suisse. Le recrutement récent d'un nouveau chargé de programme offre l'occasion à la Suisse de se repositionner et de jouer son rôle de chef de file afin de redynamiser le dialogue politique autour des enjeux centraux de la Formation professionnelle (décentralisation, financement, passage à l'échelle des expériences qualitatives, etc.).

Recommandation 11 : Définir un plan de suivi des indicateurs de synergie de l'ensemble des programmes d'éducation et de formation professionnelle. La Synergie est une dimension clef du renforcement de l'efficacité et de l'efficience des programmes. Elle est inscrite comme une des priorités de la phase 3 du programme et devait être établie « entre les volets offre de formation et demande économique en assurant la continuité dans le soutien sur toute la chaîne, depuis l'expression de la demande ou du besoin jusqu'à l'emploi ou l'auto-emploi (approche holistique et intégrée d'accompagnement des publics cibles) ». La concrétisation de cette synergie ne fait pas l'objet d'indicateurs spécifiques pour faciliter le suivi de sa mise en œuvre. Ainsi, il serait important de définir avec l'ensemble des programmes un cadre de mise en œuvre des synergies assorti d'indicateurs pour un meilleur suivi des résultats et des effets de ces synergies

RECOMMANDATIONS À L'ADRESSE DE L'ETAT NIGÉRIEN

Recommandation 12 : Prendre des mesures pour accélérer le processus le transfert de compétences et des ressources et d'institutionnalisation des 5 dispositifs de formations conçus (adoption des arrêtés d'application du décret de reconnaissance des dispositifs, adoption de leurs statuts et règlements intérieurs, adoption de plan type de construction des sites de formation, etc.). L'évaluation a constaté des résistances au niveau du METP au sujet du transfert des compétences et des ressources et la responsabilisation des acteurs locaux dans le pilotage de la formation professionnelle. En effet, depuis leur lancement au début du FOPROR, l'ensemble des cadres de dialogues tant au niveau central que déconcentré sont inopérants et handicape le renforcement des processus dans le domaine de la décentralisation qui est un enjeu majeur de la qualité et de l'efficacité des programmes de formation professionnelle. Ces blocages qui sont interprétés par les acteurs comme une manifestation des résistances au transfert des compétences méritent d'être levés pour stimuler le dialogue autours des enjeux prioritaires de la formation professionnelle (financement, décentralisation, innovation, etc.) et son pilotage.

INTRODUCTION

Au Niger, la Suisse soutient des interventions pour un développement durable et une meilleure participation de la population aux processus politiques et économiques lui permettant d'améliorer significativement les conditions de vie des populations en orientant ses interventions sur les trois domaines prioritaires que sont, la sécurité alimentaire et développement économique local, l'éducation (de base et formation professionnelle) ainsi que la décentralisation et gouvernance. Ces orientations stratégiques qui coïncident avec les priorités du Niger, définies dans son Plan de Développement Economique et Social (PDES 2017 – 2021) et sa Stratégie de Développement Durable et de la Croissance Inclusive (Objectifs de développement Durable1, 24, 6 et 8), s'inscrivent dans les lignes directrices de la coopération de la Suisse (DDC)avec ce pays2.

Le FOPROR III qui fait partie intégrante du deuxième domaine prioritaire du programme de Coopération de la DDC avec le Niger, intervient dans les régions de Maradi et Dosso, qui comptent parmi les plus densément peuplées du pays. L'économie de ces deux régions est dominée par l'agriculture, l'élevage et le commerce transfrontalier avec le Nigéria et/ou le Bénin.

La première phase du programme (2011-2013) a permis de mettre en chantier 5 dispositifs de formation professionnelle porteurs, afin de répondre à la demande de formation des jeunes :(i) Formation initiale professionnalisante, (ii) Centre de formation aux métiers (CFM) mis en place par l'Etat, (iii) Centre de formation artisanale (CFA) de type dual, (iv) Site intégré de formation agricole (SIFA) et (v) Perfectionnement, complété par une plateforme d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes.

La deuxième phase du programme (2013-2016), qui s'est focalisée sur le renforcement de l'appropriation des dispositifs par les acteurs nationaux (associations d'artisans, organisations paysannes, collectivités territoriales, services publics déconcentrés), a permis non seulement de stabiliser les coûts unitaires de formation, mais aussi d'explorer la formation en transformation des produits alimentaires et d'ouvrir les dispositifs à d'autres financements (coopération luxembourgeoise et Banque Mondiale).

La troisième phase vise un transfert progressif de la gestion des dispositifs de formation aux acteurs nationaux, impliquant un désengagement graduel du mandataire, qui l'ONG Swisscontact. La stratégie d'intervention du programme met l'accent sur a) La consolidation des acquis des dispositifs de formation de la deuxième phase en apportant des nouvelles approches et en faisant passer l'effectif d'apprenants formés de 11000 à 43 000 ; b) Le renforcement des capacités et l'accompagnement des différents acteurs par le mandataire (FAFPA, Conseils régionaux, FNAN, CMANI et les organisations paysannes) ; c) La mise en place des comités régionaux de sélection des dossiers d'apprenants ; d) La diminution progressive du financement de la DDC aux dispositifs de formation via Swisscontact au profit du FAFPA ; e) la construction d'alliances stratégiques avec d'autres bailleurs de fonds autour du FAFPA**.**

La présente évaluation à mi-parcours concerne l'appréciation de l'évolution des indicateurs de la phase en cours ainsi que la préparation du retrait à terme du mandataire. Elle se concentre sur une analyse de la pertinence, de l'efficacité, de l'efficience et de la durabilité des dispositifs mis en place.

2 Message 2017-2020 du DFAE, dans ce document., Engagement de la Suisse au Sahel du DFAE, Stratégie de coopération de l'Aide Humanitaire de la DDC en Afrique de l'Ouest.

1. CADRE STRATÉGIQUE D'ÉVALUATION DU FOPROR III

1.1. Objectifs et résultats attendus

La présente évaluation à mi-parcours vise à apprécier la pertinence et la validité de la théorie du changement du FOPROR III, le niveau des résultats obtenus, les effets et les impacts dans le cadre des ressources du projet. L'évaluation intègre par ailleurs un processus de validation et de documentation des **principaux enseignements en vue d'une mise à l'échelle et d'une diffusion plus large des acquis du programme auprès des parties prenantes intéressées**.

Les questions liées à la pertinence permettent d'apprécier les atouts et les faiblesses du dispositif de formation, sa valeur ajoutée ainsi que sa cohérence avec les politiques publiques sectorielles nigériennes (PSEF, HCI3N, …), la stratégie de la Suisse au Niger ainsi qu'avec les interventions d'autres partenaires dans le secteur au Niger.

En ce qui concerne l'efficacité, les questions sont en lien avec la mise en œuvre du dispositif, les résultats obtenus et le potentiel d'impact du programme. Les questions liées à l'efficience en matière de coût et de résultats impliquent une analyse critique du montage institutionnel (ministères concernés et acteurs sur le terrain).

En matière de durabilité, les questions d'évaluation recommandent d'analyser les résultats et les effets/impacts des actions développées et surtout l'appropriation du dispositif par les acteurs niveau pays. Au-delà de la situation effective du programme par rapport aux objectifs poursuivis, il est attendu de l'évaluation à mi-parcours, un rapport de démarrage, Un aide-mémoire présentant d'une façon synthétique les principales conclusions et recommandations et un rapport final d'études rédigé en langue française en version électronique au maximum de 30 pages.

1.2. Méthodologie et organisation de la mission

Une démarche orientée vers les acteurs : L'objectif de la présente étude est de procéder à une évaluation critique prospective du FORPOR III et d'élaborer des propositions pour un positionnement plus pertinent de la Suisse en tenant en compte plusieurs facteurs dont : a) la dynamique et les stratégies des acteurs (partenaires techniques et financiers du FCSE, les Ministères en charge de l'Education), b) la pertinence et la validité de la théorie du changement du projet, c) le niveau des résultats obtenus, d) les effets et les impacts du financement conjoint, e) la définition des pistes et orientations futures du positionnement de la Suisse.

Notre démarche méthodologique a été basée sur les critères d'analyse de l'OCDE tels que définis dans les TDR de l'évaluation. Les guides d'entretien conçu ont ciblé **a)** les partenaires nigériens (Le Ministère de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, les organisations de la Société civile, les structures déconcentrés de l'éducation avec qui les enjeux de pertinence, d'efficacité, de durabilité ainsi que les éléments performants et limites ont été questionnés **; b)** le Bureau de la coopération suisse et les autres Partenaires Techniques et Financiers (PTF) impliqués ou non dans la formation professionnelle ; **c)** Les organisations paysannes et d'artisans, les chambres des métiers tant au niveau national que régional (FNAN, CNAMI, CRA, etc.).

Une dialectique favorable au partage de connaissances : L'évaluation a mis l'accent sur l'analyse des collaborations établies entre le FOPROR et les autres programmes de la DDC pour trouver les synergies déjà construites ou à intégrer pour la suite.

Méthode et outils d'évaluation : Les outils utilisés sont **a)** la recherche documentaire avant et pendant la mission ; **b)** les entretiens dont certains ont été réalisés à distance avec les institutions nationales des niveaux central et déconcentré, des PTF et des opérateurs de programmes, des ONG internationales et réseaux d'ONG nationales. L'évaluation au niveau déconcentré a été réalisée dans les deux régions de Dosso et de Maradi. Ces entretiens ont été conduits sur la base de guides flexibles adaptés au fur et à mesure, **c)** la vérification sur le terrain par des visites de réalisations et un dialogue avec les institutions.

L'évaluation a fait l'objet d'un briefing, d'un aide-mémoire en fin de mission terrain et de rapports (provisoire et final) présentant des conclusions majeures et les recommandations.

Le présent rapport comprend : 1) un aperçu des acquis de la phase antérieure du FOPROR, 2) une analyse de l'exécution, des résultats et effets du FOPROR III à travers les indicateurs d'évaluation OCDE ; 3) une analyse des acquis, des insuffisances et des marges d'amélioration ; 4) une analyse des enseignements tirés de la phase 3, 5) une proposition de réflexions prospectives et des recommandations

2. LE FOPROR III : ETAT D'AVANCEMENT ET PERSPECTIVES

2.1. Rappel des acquis des phases précédentes du FOPROR

Le FOPROR a contribué au cours des deux premières phases à l'amélioration des indicateurs qualitatifs et quantitatifs en formation insertion des jeunes dans les deux régions de Dosso et de Maradi.

Au niveau de l'objectif spécifique 1, ces améliorations portent d'une manière globale sur l***'amélioration de l'accès, l'accessibilité à l'offre de formation et à l'insertion professionnelle des jeunes vivants en milieu rural et péri-urbain.***

Ces résultats au titre de la phase 3 du FOPROR concernent la formation de 14'976 jeunes sur 43'000 jeunes prévus, dont 11'742 ont été attestés. Le programme par ailleurs orienté 1'200 jeunes sur les quatre plateformes soutenues par le programme, dont 172 accompagnés et 120 mis en réseaux mais aussi la constitution de 20 groupements d'épargne et de crédit (AJIYA) fonctionnant sur le principe de l'épargne solidaire, comprenant 500 jeunes formés et accompagnés. Ces acquis incluent aussi le financement de 150 projets de jeunes sortants des SIFA ainsi que la formation de 250 jeunes en GERME.

A ces effectifs s'ajoutent les 5'036 formés (62.54% de filles) résultant de la signature de la convention de financement d'un montant de 1million de Francs Suisse entre le Buco et le FAFPA en juin 2018 (Annexe 5).

En matière d'amélioration de la qualité de l'offre de formation en milieu rural et de contribution à l'émergence d'un dispositif régional et local de pilotage de la FP (résultats en rapport avec l'objectif spécifique 2), il s'agit de la construction, l'équipement et l'appui à la gestion de centres et sites de formation. C'est au total 12 SIFA, 2 Centres de formation des artisans (CFA) et 4 Centres de formation aux métiers (CFM) qui ont été construits et équipés. 6 CFM déjà construits par l'Etat ont par ailleurs été dotés en équipement et en matière d'œuvre. Le programme a permis d'élaborer 5 programmes de formation en apprentissage dual, mis en place un dispositif d'évaluation de formation et de post-formation ainsi qu'un cadre partenarial régional pour le fonctionnement et le pilotage des dispositifs de formation professionnelle opérationnel, en zone rurale dans les régions de Dosso et de Maradi. Enfin, un mécanisme d'information des acteurs du système de formation professionnelle et de l'emploi a été mis en place.

Au titre de l'élargissement de l'offre de formation et le renforcement des dispositifs de pilotage de la FP au plan national, régional et local (résultats en rapport avec l'objectif spécifique 3), l'intégration des dispositifs de formation déployés par le programme dans la stratégie de formation professionnelle en milieu rural du MEPT est amorcée avec la mise en place des secrétariats permanents en charge de la formation professionnelle et de l'éducation au sein des CR de Maradi et Dosso (comme conseillers techniques du président du Conseil, en charge de la formation professionnel) et des comités régionaux de suivi du programme. On note aussi l'opérationnalisation du mécanisme de certification des formations au sein des CFM et l'apprentissage de type dual permet désormais la supervision des examens et la délivrance des attestations de fin de formation ou d'apprentissage par les CFM et les OPA et enfin le déclenchement du processus de certification des différents niveaux de qualification professionnelle ainsi que la mise en place des conventions de gestion déléguée des SIFA entre mairies et OP.

Les leçons tirées de ces résultats confirment la pertinence du dispositif de formation de proximité incluant les SIFA, les CFA, les CFM et les FIP et la modalité duale de formation développée dans le cadre du FOPROR. Ces dispositifs qui jouissent d'une forte adhésion de la part des différents acteurs nationaux et régionaux contribuent fortement à la création de compétences techniques nécessaires au développement des collectivités et à l'émergence d'une économie locale. Ils contribuent aussi à l'accompagnement de proximité, à l'insertion des sortants ainsi qu'au financement des dispositifs pour assurer, à moyen terme, leur pérennité. Ce dernier enjeu fait partie des priorités de la phase III du programme.

2.2. Efficacité du FOPROR III

L'appréciation de l'efficacité du FOPROR se centre sur une analyse du cadre logique et des résultats obtenus. Swisscontact dispose d'un système de suivi évaluation qui permet de mesurer l'état d'avancement de la plupart des indicateurs définis dans le cadre logique du FOPROR et de se faire ainsi une première idée des résultats obtenus jusqu'à présent. L'évolution du niveau d'atteinte des indicateurs à la fin du 1er semestre 2020 sont présentés ci-dessous par out come.

2.2.1. Acquisition de compétences et insertion des jeunes (outcome 1)

Output 1.1. 43'000 jeunes filles et garçons ont acquis des compétences nécessaires à l'exercice des activités professionnelles.

Au niveau de la formation des jeunes: Tous les dispositifs de formation ont été déployés selon les prévisions et sont à présent gérés par les communes et les OP/OPA. En particulier, les 24 SIFA, dont 12 nouveaux mis en place durant cette phase du projet sont opérationnels. A la fin du 1er semestre 2020, un total de 30'590 jeunes avaient intégré les dispositifs de formation, soit, 70% de la cible des 43'000 jeunes à former. De ces jeunes, 17'951 ont terminé leur formation à la fin du 1er semestre 2020. Le tableau ci-dessous détaille le nombre de jeunes certifiés par dispositif de formation, par institution finançant la formation (Swisscontact ou FAFPA) et par sexe.

Tableau 1 : Nombre de jeunes formés par dispositif de formation et institution finançant la formation et par sexe

Dispositif	total phase (2017-1er semestre 2020)				
	Cible (dont % de filles)	nb de jeunes certifiés	% de la cible	% filles certifiées	% jeunes formés via financement FAFPA
Dual	n.d. (1635?)	894	n.a.	8%	27%
Apprentissage tutoré	315 (n.d.)	96	30%	16%	0%
CFM	9050 (50%)	4090	45%	51%	43%
Perfectionnement	11000 (30%)	3420	31%	25%	62%
FIP	11000 (50%)	4382	40%	40%	54%
SIFA	10000 (50%)	5069	51%	61%	15%
Total jeunes	**43000 (40%)**	**17951**	**42%**	**47%**	**40%**

Source des données: rapport semestriel du FOPRORIII 2020 et cadre logique

On peut déduire du tableau ci-dessus que :
A la fin du 1er semestre 2020, un peu moins de la moitié de la cible a terminé sa formation, alors que 70% de la cible a intégré les dispositifs de formation. Ainsi, un certain retard a été pris dans la formation des jeunes, et il est peu probable que ce retard puisse être rattrapé d'ici la fin de la phase. Les éléments suivants expliquent en partie ces retards:

- L'inondation de certains SIFA ;
- Les difficultés rencontrées dans la collaboration avec le FAFPA ;
- La lenteur du traitement des dossiers au sein des PAFPA régionaux. Cette lenteur s'explique par le manque de conseillers en formation au sein de cette structure. La fonction d'analyse et de suivi des dossiers a été pendant longtemps assuré par les conseillers techniques de Swisscontact.

- Le blocage du processus de validation des référentiels par le MEFTP
- La pandémie de COVID 19 a aussi retardé certaines formations.

Le niveau d'atteinte des indicateurs est le plus avancé dans les SIFA, et le moins avancé dans les dispositifs de perfectionnement et d'apprentissage tutoré.

Globalement, le pourcentage de filles formées est supérieur aux indicateurs définis. Il est particulièrement élevé dans les SIFA et dans le dispositif FIP, mais relativement bas dans les dispositifs d'apprentissage dual, tutoré et de perfectionnement. Ceci s'explique par le fait que les métiers enseignés dans les dispositifs dual et apprentissage tutorés sont traditionnellement réservés aux hommes et encadrés par des maîtres d'apprentissage masculins. Un des objectifs de cette phase du projet est de davantage intégrer les filles dans ces filières, et quelques "succès stories" peuvent à présent être mises en avant par Swisscontact. Cependant, ce processus, qui nécessite un changement de mentalité au niveau de la société aussi, prend du temps. Ces aspects sont discutés également dans le chapitre sur l'inclusion et le genre. Le FAFPA a financé globalement 40% des formations.

En matière d'insertion : Les indicateurs liés à l'insertion des apprenants sont définis au niveau de l'objectif général du projet (indicateur d'impact) et de l'outcome 1. Les enquêtes annuelles effectuées par Swisscontact permettent de se faire une idée du niveau d'atteinte de ces résultats en 2018-2019.

Tableau 2: Insertion professionnelle des jeunes formés par région (source: enquêtes annuelles de Swisscontact)

Indicateur	Cible	Résultats atteints (enquêtes annuels Swisscontact 2018 et 2019)	
		2018	2019 (Dosso)
Les formés ont amélioré leur condition de vie à travers l'emploi ou l'augmentation de leur revenu	80%	62%	73%
Amélioration du statut professionnel	-	72% des jeunes ont amélioré leur situation professionnelle (55% sont devenus patron, 39% ont évolué vers le statut d'ouvrier)	83 % des jeunes ont amélioré leur situation professionnelle (38% sont devenus patron, 62% ont évolué vers le statut d'ouvrier)
Diminution de la proportion de jeunes sans emplois	-	La proportion de jeunes sans-emplois passe de 63% avant formation à 1% après formation-	La proportion de jeunes sans-emplois passe de 73% avant formation à très faible après formation-
Augmentation des revenus	-	57% des bénéficiaires ont augmenté les revenus	ND
Cible: 75% d'augmentation de revenu moyen mensuel par jeune		Mais les revenus restent modestes : 82 % des bénéficiaires ont un revenu moyen mensuel inférieur au SMIG (360'544 FCFA par an) après la formation (contre 96% avant la formation)	40% des bénéficiaires ont un revenu moyen inférieur au SMIG après la formation (contre 98% avant la formation)
Les jeunes formés exercent une activité professionnelle	80%	99% des jeunes formés exercent une activité professionnelle	ND
Nb de filles exerçant dans les métiers d'entretiens et de réparations	200	7 (électricité auto + notion de mécatronique 1, électricité bâtiment 1, tissage lit chaise et table 5.	ND
% des jeunes formés ayant bénéficié d'un accompagnement à l'insertion	8500 (30% de filles)	4106 jeunes (dont 2333 filles) ont bénéficié d'un entretien. 416 jeunes ont été accompagnés dont 298 filles 17 EOJ et 6 PF ont bénéficié de l'appui du programme au niveau des deux régions.	

Source : Rapport de mission Boubacar Sawadogo, 2018

En résumé, les formations contribuent à l'amélioration du niveau de vie des apprenant.e.s, leur statut professionnel, leur taux d'emploi et leur revenu (quoique de manière modeste). L'analyse des résultats de l'enquête annuelle sur un échantillon de 1'954 formés à Dosso montre que 83% des bénéficiaires enquêtés ont amélioré leur statut professionnel avec une proportion de 38% qui sont devenus patron de leur propre micro-entreprise et 62% ayant évolué avec le statut d'ouvrier. L'enquête révèle que 60% des bénéficiaires enquêtés étaient sans qualification professionnelle au moment d'intégrer les dispositifs de formation du FOPRORIII. On constate une réduction de la proportion des jeunes sans emploi qui est de l'ordre de 73% avant formation et qui devient très faible. Les améliorations des situations sont aussi sensibles en ce qui concerne les jeunes en situation d'emploi et d'auto-emploi au niveau desquels on enregistre un accroissement respectif de 37% et 36%.

L'analyse des résultats de l'enquête montre que 73% des bénéficiaires ont amélioré leurs conditions de vie à travers l'emploi après trois ans de mise en œuvre pour une cible finale de 80%. On notera cependant que très peu de filles exercent dans les métiers d'entretien et de réparation. D'autres exemples de visites d'apprenant-e-s issus des SIFA et des CFM installés corroborent les propos sur l'amélioration de la production et des revenus des jeunes.

Graphique 1 : Amélioration du statut professionnel des bénéficiaires de FOPRORIII

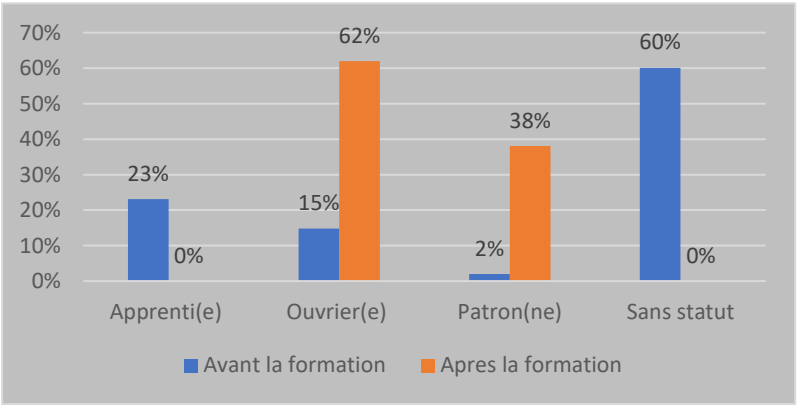

Source : Swisscontact ; Rapport d'enquête 2019

C'est l'exemple donné sur un jeune producteur qui a vendu du chou produit au cours d'une campagne pour 1.500.000 FCFA et de la tomate pour 1.000.000 de FCFA). D'autres exemples peuvent être cités et concernent, entre autres, l'augmentation du capital productif avec l'achat d'un champ supplémentaire par un producteur avec les revenus procurés par le maraichage ou encore le paiement des frais de scolarité par un producteur pour ses 3 enfants[3].

Output 1.2. Le dispositif national de formation des formateurs est fonctionnel

Afin d'asseoir la pérennisation du FOPROR, il a été prévu durant cette phase de renforcer les capacités des partenaires du programme dans un certain nombre de domaines.

Tableau 3: nombre de personnes formées

Indicateur et cible	Réalisé	Taux de réalisation
420 formateurs formés	En 2018 : 271 formateurs formés En 2020 : 121 formateurs et 229 membres d'OP et OPA formés Total : 392 formateurs formés	93,3%
42 conseillers en formation formés	48 conseillers formés en 2017-2018	114,3%
4 spécialistes en ingénierie de formation formés	6 spécialistes formés	150%
450 personnes formées en gestion et pilotage des dispositifs (OP, OPA, COGES).	224 personnes formées en 2018 140 personnes formées en 2020	88,9%
17 conseillers en insertion (dont au moins 6 femmes) sont formés et installés au niveau des structures partenaires du programme	19 personnes formées en 2018	111,8%

Source : Rapports d'activités FOPROR

[3]SIFA de Massama, commune de Karakara,

Ainsi, la cible semble atteinte au niveau du nombre de personne à former pour renforcer le dispositif national de formation des formateurs. Sur les 5 indicateurs retenus, les 2/3 sont exécutés au plus de 100% et les 2 autres sont exécutés respectivement à 88,9 à 93,3%. Cette bonne performance du niveau d'exécution des résultats traduit l'efficacité des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du programme. Les aspects liés au genre sont discutés plus loin.

Des formations des conseillers en formation et orientation placés auprès des communes ont eu lieu en 2017 sur deux modules : i) l'identification et la formulation d'un besoin de formation et ii) le suivi-évaluation et la capitalisation de la mise en œuvre d'une action de formation, ceci notamment afin de renforcer l'adéquation entre contenus de formation et besoins du milieu. L'objectif de ce renforcement des capacités est que les conseillers en formation et orientation puissent appuyer les communes à assumer des rôles et fonctions jadis remplies par Swisscontact dans le cadre de la formation professionnelle et de l'insertion des jeunes. Les conseillers en formation se sont ensuite efforcés d'appuyer les communes et les dispositifs de formation dans l'identification des besoins en formation et le montage de dossier. Un certain nombre de dossiers ont pu être déposés et acceptés avec succès grâce à l'appui de ces conseillers qui ont démontré une expertise dans l'accompagnement et le renforcement des institutions au niveau régional. .

Cependant, le taux de rejet des dossiers est relativement élevé, pour différentes raisons (qualité pas toujours suffisante des dossiers, difficulté de collaboration entre les conseillers en formation et les autres partenaires, délais trop courts entre la communication de l'appel d'offre et le délai de dépôt, manque d'anticipation pour identifier les besoins en formation, etc.).

Des activités de remédiations ont été entreprises en 2018 pour corriger la situation (analyse des faiblesses et formation de recyclage).

2.2.2. Développement et institutionnalisation de systèmes alternatifs de formation de proximité (Outcome 2)

Si des avancées sont perceptibles sur le plan opérationnel, l'évolution de l'institutionnalisation au niveau régional tarde à se concrétiser malgré la convention de collaboration signée avec le METFP

Output 2.1 : Le SIFA et le centre d'apprentissage artisanal de type dual sont reconnus comme centres agréé par le FAFPA

Si le rapport annuel 2018 présente l'état d'exécution de cet output, il n'en est pas de même du rapport annuel 2019 ni du rapport du premier semestre 2020.

Des actions de plaidoyer ont été mises en œuvre depuis le début du programme pour la reconnaissance par l'Etat des dispositifs Site Intégré de Formation Agricole (SIFA) et Centre de Formation des Artisans (CFA). A cet effet, un arrêté d'habilitation des 45 centres et sites de formation implantés avec l'appui du FOPROR a été pris par le FAFPA au profit des dispositifs opérationnels dans les régions de Dosso et Maradi (24 SIFA, 17 CFM et 4 CFA).

La reconnaissance par l'Etat de ces dispositifs par le décret N°21018-769/PRN/MEP/T du 02 novembre 2018 portant modalités d'organisation des enseignements et des formations du secteur de l'Enseignement et de la Formation techniques et Professionnels est un pas important.

Cependant le rattachement des Sites de Formation aux Métiers Agricoles aux Centre de Formation aux Métiers est contraire à la logique de décentralisation de la formation professionnelle qui place ces structures sous les compétences des communes.

Pour ce qui concerne les autres dimensions de l'output, les activités menées ont concerné des réunions de concertations, sur l'amélioration des procédures de gestion administrative et financières, des activités de suivi et voyages d'études, des formations sur des aspects innovants du programme (apprentissage tutoré), etc. (Cf, Annexe 6)

L'analyse des rapports d'activités du programme montre que toutes ces activités ont été réalisées entre 2017 et 2018.

Même si les dispositifs de formation mis en place jouissent d'une reconnaissance sociale, et officielle, l'institutionnalisation au niveau régional et décentralisé n'est pas encore au rendez-vous. La validation des référentiels d'institutionnalisation des CFA peine à se réaliser du fait de la non-participation du niveau central aux ateliers programmés.

La non-fonctionnalité des cadres de concertation et de dialogue tant au niveau national que régional pénalise leur institutionnalisation sur le plan régional. C'est ce qui a limité la réalisation des activités d'ordre stratégique qui cimenteraient l'appropriation des processus au niveau décentralisé.

L'élaboration et la validation du document de cadrage national sur la formation des formateurs est toujours en attente tout comme la mise en place des fonds régionaux pour l'insertion des jeunes.

La non-réalisation de ces activités s'explique par l'absence de cadre réglementaire régissant l'organisation d'un tel fonds ainsi que la lenteur dans la révision du décret de transfert de compétences dans le domaine de la formation professionnelle par le METFP.

Cette situation confirme le constat de lenteur de réalisation des activités inscrites sur le plan institutionnel qui en principe devraient faciliter le renforcement du transfert effectif des compétences au niveau régional .

Les éléments qui précèdent confirment donc la fragilité de l'ensemble du dispositif et recommandent la poursuite du suivi et du renforcement des capacités des institutions régionales. Il conviendrait de veiller en particulier à renforcer la collaboration des conseillers en formation et en insertion avec les différents acteurs, notamment:

- Les opérateurs de formation (SIFA, CFA et CFM notamment) afin que ceux-ci reconnaissent pleinement l'apport des conseillers en formation et acceptent la collaboration avec eux et assurer leur rémunération.
- Les mairies, afin qu'elles jouent un rôle plus actif dans l'identification des besoins en formation, en collaboration avec les conseillers en formation, afin de transmettre à temps les appels d'offre de formation.
- Les CRA pour une capitalisation de l'intervention du FOPROR dans les SIFA, la généralisation des pratiques et leur pérennité à la fin du programme
- Les jeunes formés afin qu'ils puissent bénéficier d'appuis-conseils à temps réel (en mettant en place un mécanisme de formation à distance par exemple).

Output 2.2: Les organisations professionnelles sont étroitement associées la définition des contenus de formation et l'évaluation des apprentissages

L'output 2.2 du programme a connu des évolutions depuis le démarrage du programme. On peut mettre sur le compte des efforts de plaidoyer des organisations professionnelles, la signature de différents décrets les impliquant dans les processus de définition des contenus et d'évaluation de la formation professionnelle. En effet, 03 décrets majeurs ont été signés le 02 novembre 2018 :

- Le décret portant création, missions, organisation et modalité de fonctionnement du cadre National de certification des compétences (02 novembre 2018)
- Le Décret portant modalités d'organisation des enseignements et formations du secteur de l'Enseignement et de la Formation Techniques et Professionnels (02 novembre 2018)
- Le décret portant modalités d'organisation des apprentissages.

2.2.3. Amélioration de la gouvernance et responsabilisation des organisations professionnelles (FNAN, CMANI, RECA) (Outcome 3)

L'amélioration de la gouvernance et la responsabilisation des organisations professionnelles est construite au moyen de conventions régissant les appuis institutionnels accordées à la CMANI et à la FNAN.

Depuis le début du programme, 2 conventions ont été signées avec chacune des deux organisations portant principalement sur le renforcement des capacités et de la représentativité de ces organisations, l'amélioration de leurs participations aux instances de dialogues, le renforcement organisationnels et le fonctionnement interne ainsi que sur des voyages d'études.

Output 3.1:Les comités régionaux de sélection/suivi approuvent les dossiers de projets de formation remontés par les communes et les organisations professionnelles de base.

Un des grands succès du programme le plus souvent évoqués au cours de l'évaluation concerne l'appui du FOPROR au fonctionnement des secrétariats permanents de la formation professionnelle dans les deux Conseils régionaux de Dosso et de Maradi. EN tant que représentant du FOPROR et conseillers en formation des collectivités, leur rôle est déterminant dans les processus de sélection et de validation des dossiers.

En tant que Conseillers techniques des Conseils régionaux, des Secrétaire Permanents bénéficient des appuis techniques et financiers du FOPROR Appuyés dans une certaine mesure par les experts en ingénierie de formation du programme, en fonction des besoins et selon les dossiers, leurs apports auprès des Conseils Régionaux dans l'appropriation de la formation professionnelle sont reconnus et valorisés comme une valeur ajoutée du programme.

Pour l'instant indemnisé par le programme, il serait important que leur prise en charge soit progressivement intégrée dans les budgets des collectivités.

Output 3.2 : Les organisations professionnelles sont renforcées dans leurs capacités du pilotage du système de formation et d'interpellation des acteurs étatiques et du FAFPA

Les appuis du programme visent à renforcer ces organisations pour mieux se structurer et peser en tant qu'acteurs incontournables dans le paysage local, régional et national de la formation professionnelle. Les appuis retenus validés par l'ensemble des partenaires ont été jugés pertinents et contribuant au renforcement de leurs capacités de pilotage et de dialogue (ateliers, voyages d'études, équipements, etc.).

Au niveau de la FNAN, une valeur ajoutée souvent citée concerne le rapprochement entre la FNAN et la CMANI mais aussi et le développement d'une collaboration fructueuse avec la fédération béninoise des artisans.

Au niveau de la CMANI, l'élaboration du registre des métiers et le renforcement des compétences des membres en plaidoyer et dans une meilleure connaissance des pratiques de formation duale ainsi que la participation des instances régionales dans la sélection des dossiers des apprenant.e.s et des offres de formation reviennent au centre des discussions.

Au-delà de la satisfaction affichée par les organisations professionnelles, l'évaluation constate néanmoins que la traduction des acquis de ces appuis dans des processus restent limitées. Les formations en plaidoyers par exemple n'ont pas donné lieu à l'élaboration de plans d'actions de plaidoyers sur des enjeux majeurs du renforcement de la présence des organisations dans le dispositif de formation professionnelle au-delà des décrets signés en 2018. Ni la CMANI, ni la FNAN n'ont pu présenter de plan d'action de plaidoyer ni de projection par rapport à la manière dont elles comptent évoluer à la fin du FOPROR.

Si les deux organisations bénéficient de l'appui de la plupart des partenaires de la formation professionnelle comme la GIZ et Lux-dev, l'articulations des différentes interventions dans le cadre d'un plan d'action mériterait d'être réfléchie. Pour l'instant les différents appuis sont gérés de manière séparée comme des projets individuels.

2.2.4. Le suivi, évaluation, capitalisation

De manière générale, on peut saluer l'effort de documentation réalisée par Swisscontact. Aussi bien au niveau central que déconcentré, la présence de Swisscontact est reconnue et ses interventions apprécies. L'ensemble des acteurs et des partenaires de mise en œuvre du FOPROR III, ont apprécié la qualité du suivi de mise en œuvre du projet.

Selon certains acteurs, l'ONG réalise au moins trois missions de suivi par trimestre. Ce qui a d'ailleurs été très déterminant dans la mise en œuvre du projet et le respect des cahiers de charge de chaque acteur. Sur le terrain, les suivis des activités sont régulièrement assurés par les antennes. La mise en place d'une base de données des apprenant-e-s et des sortant-e-s des dispositifs de formation renseigne sur les profils, les trajectoires et l'amélioration des statuts et des revenus.

Les résultats appréciables des phases I et II s'expliquent par la qualité de ces suivis. D'autres facteurs ont été portés à l'actif de l'ONG, comme la qualité des investissements, des matières d'œuvres et un leadership dans la mobilisation des acteurs.

L'évaluation a bénéficié d'une masse critique foisonnante de documents de suivi allant des rapports semestriels aux rapports annuels ainsi que les Vademecum des SIFA. Les échanges de correspondances et les notes de réunions permettent de suivre et rendre compte de l'évolution des processus.

Le suivi du programme inclut par ailleurs le monitoring du partenariat avec le FAFPA pour lequel un diagnostic du dispositif de suivi-évaluation a été effectué et pour lequel l'offre d'accompagnement de Swisscontact a été déclinée.

Le suivi post formation, cependant, comme déjà relevé dans l'évaluation à mi-parcours du FOPROR II reste encore faible. Cette faiblesse s'explique, entre autres par la stratégie mise en place par Swisscontact qui accompagne les jeunes 4 mois après leur formation. Un tel mécanisme pourrait se justifier dans un dispositif structuré d'acteurs externes formés qui assureraient le relais à l'issue de l'accompagnement des 4 mois (mise en réseau avec d'autres expériences ou d'autres apprenant-e-s, coaching in-situ et à distance, etc.).

La faiblesse des indemnités octroyés par Swisscontact comparativement aux autres intervenants depuis le début du programme revient souvent dans les débats au Ministère da formation professionnelle et au niveau déconcentré. « Le biais le plus important qui affecte négativement la mise en œuvre du FOPROR est "le perdiem" que réclament certains acteurs pour faire le travail qui leur est classiquement dévolu »[4].

L'évaluation suggère aussi que la documentation produite dans le cadre du FOPROR soit mieux diffusée et rendue plus visible.

2.2.5. Difficultés et limites

L'irrégularité des sessions des Comités de pilotage et des cadres de concertation régionaux : Un comité régional de suivi multi acteurs a été mis en place au cours de la phase II du Projet. Ce comité, ancré au niveau du Conseil Régional, a joué un rôle important dans l'atteinte des objectifs du Projet. Cependant, depuis 2 ans, ces comités fonctionnent de manière irrégulière depuis le transfert de la coordination du suivi des activités de formation entre les mains des antennes régionales du FAFPA. Améliorer la régularité des réunions du cadre de concertation et du comité de pilotage du Projet permet d'anticiper les difficultés de mise en œuvre du Projet et de trouver rapidement des solutions appropriées.

Le retard de mise en place des fonds régionaux : La mise en place des fonds régionaux tarde à se concrétiser à mi-parcours de la phase 3 du FOPROR. Une des raisons fondamentales renvoie aux résistances du Ministère de la Formation professionnelle dans le transfert des compétences et des ressources aux collectivités. Ces résistances se manifestent sous plusieurs formes : refus de

[4] Rapport d'évaluation de la phase 2.

participation, à la dernière minute, à des ateliers, demande de report de rencontres stratégiques, etc. Les échanges à Dosso et à Maradi montrent une grande déception des collectivités qui sont obligées de trouver des solutions alternatives pour l'accompagnement de l'insertion des jeunes formés.

Le retard dans l'élaboration des Vademecum: En dehors du Vademecum des SIFA, les autres dispositifs de formation n'en disposent pas encore. Le Vademecum de la formation professionnelle duale est en projet. Toutefois Swisscontact a réalisé un autre Vademecum sur le dispositif d'orientation et d'insertion professionnelle, qui est aujourd'hui soutenu par le FOPROR dans sa zone d'intervention à travers les plateformes et les espaces orientation jeunesse (EOJ).

Le retard dans l'innovation du programme : Sans remettre en cause la pertinence des AJIYA, le FOPROR a peu développé d'autres opportunités de financements novateurs aux jeunes. Une comparaison avec les programmes de formation mis en place par les CRA révèle que ces programmes sont tous couplés avec des programmes de financement pour l'installation (subvention adossée au crédit suivant le mécanisme du FISAN pour les investissements). Le potentiel d'innovation du FOPROR comme outil de promotion de la formation professionnelle et de l'insertion économique des jeunes mérite d'être davantage promu.

La faible diversification des contenus et des programmes : Les SIFA forment tous les jeunes en 4 mois sur les activités de maraichage, de petit élevage, d'aviculture principalement, la transformation des produits agroalimentaires ainsi que les formations initiales et la formation continue (FIP par exemple). Cette pratique standardisée qui consiste à dérouler toutes les activités de formation sur une durée de quatre (4) mois du déploiement des formations semble être une limite non négligeable. En comparaison à d'autres dispositifs, la durée des formations est variable en fonction des filières. C'est le cas des CFJA qui forment des jeunes sur les filières maraichage, riz, niébé-arachide, soit en production soit en transformation.

Les SIFA, à l'instar des CFM doivent faire l'objet d'une institutionnalisation par les services compétents de l'Etat et disposer d'un curriculum adopté à la filière et à la durée de la formation définie.

2.3. Pertinence

2.3.1. Prise en compte des acquis de la phase précédente

Le FOPROR a intégré dans sa mise en œuvre différent acquis des phases précédentes. Ces acquis concernent la valorisation des dispositifs mis en place, de la formation professionnelle de type duale et de la poursuite du renforcement de la décentralisation de la formation professionnelle. L'intégration des dispositifs de formation dans la stratégie nationale de formation professionnelle en milieu rural du MEPT et du Ministère de l'Agriculture sont des avancées significatives de la prise en compte des acquis de la phase précédente. La reconnaissance des SIFA par le MEPT, les collectivités et les services techniques déconcentrés ainsi que l'octroi d'un statut pour les CFA par la FNAN font aussi partie de la valorisation des acquis du programme.

Sur le plan quantitatif, l'augmentation des effectifs avec la mise en œuvre du double flux permet de résorber d'une manière accélérée les effectifs de jeunes en attente de formation.

L'évaluation constate toutefois que certaines difficultés relevées lors des évaluation précédentes demeurent, ce qui montre que certaines leçons ont été tirées de manière partielle. Par exemple, la synergie reste encore faible. Les innovations pertinentes développées par les autres intervenants sont peu capitalisées au profit du programme.

La mutualisation des pratiques et le développement de synergies avec des projets financés par la Coopération Suisse ou par d'autres bailleurs de fonds est insuffisante. Par exemple, dans la région de Dosso, l'instauration par la Chambre Régionale d'Agriculture des «pré-visites» des jeunes ainsi que celle de l'appui des prestataires dans la préparation des dossiers de crédits se mutualise progressivement. Swisscontact estime que 90% de l'identification des jeunes des SIFA dans le cadre du projet PAPI 2 se fait en synergie avec les CRA. De plus en plus, ces pré-visites étendues

à toutes les régions sont , généralisées et reposent de plus en plus sur les conseillers en formation des CRA en priorité dans le cadre de l'appui du FISAN soutenu par la DDC.

Ce constat soulève une fois de plus la nécessité de renforcer les synergies entre les programmes mais surtout un besoin de formaliser ces interactions.

2.3.2. La pertinence des programmes de formation et des approches

La formation est fortement axée sur la pratique dans les différents dispositifs, ce qui est pertinent d'un point de vue pédagogique, car il est reconnu que les jeunes adultes apprennent mieux de cette manière. En outre, l'enquête réalisée fin 2018 par Swisscontact révèle un degré élevé de satisfaction pour les dispositifs Fic et FiP, et un niveau de satisfaction un peu moins élevés pour le perfectionnement.

Dans leur ensemble, ces contenus de formation sont pertinents et correspondent à la réalité socioéconomique des régions d'implémentation du FOPROR. Le fait que les besoins en formation soient identifiés par les acteurs locaux devrait permettre de renforcer encore cette pertinence, en particulier l'adéquation avec le contexte spécifique de chaque commune.

Les contenus des SIFA : Une analyse plus poussée des contenus de formation des SIFA conclut aux constats suivants :

- La formation donnée dans les SIFA a l'ambition de refléter la réalité des exploitations agricoles de la région et ambitionne de mettre l'accent également sur les interactions des différentes branches de l'exploitation. Cependant, un élément essentiel, l'élevage bovin, n'est pas abordé, pour les raisons déjà évoquées plus haut. Pourtant l'élevage bovin fait partie du paysage agricole local, que ce soit au sein des exploitations agropastorale (traction animale en particulier), ou dans les systèmes à vocation davantage pastorale, qui transitent et parfois s'installent dans les zones des SIFA.
- Certaines lacunes dans la formation ont été identifiées par le FOPROR même et le programme tente d'y remédier. Il s'agit en particulier de l'introduction de modules en planification et gestion de l'entreprise agricole ("soft skills") qui visent à renforcer la mise en réseau des apprenant-e-s, leur connexion aux marchés, et leurs compétences de gestion en général. Ces contenus nouvellement introduits sont en cours d'évaluation.
- Différents documents du FOPROR (Prodoc, vademecum) mettent en avant la volonté de promouvoir les pratiques agroécologiques. Cette approche fait du sens et correspond clairement à un positionnement fort de la DDC pour aller dans cette direction5. Elle est en cohérence avec l'approche promue par le RECA / LuxDev dans leurs dispositifs de formation. Certains éléments de l'approche agroécologique sont en effet enseignés dans les SIFA (compost), mais ils serait intéressant de renforcer davantage l'enseignement d'autres éléments comme la lutte intégrée contre les maladies et les ravageurs, une utilisation raisonnées des intrants, notamment de la ressource en eau, la prise en compte des interactions complexes au sein de l'agroécosystème, mais aussi la cocréation de savoirs (par exemple en renforçant l'utilisation d'outils des champ-école paysans (CEP) voir plus loin). Une application conséquente de l'approche agroécologique peut permettre de renforcer la résilience du système agroécologique face aux défis des changements climatiques mais aussi améliorer l'équité et la responsabilité sociale.

Les contenus de formation des CFM et des CFA : Au niveau des CFM et des CFA, les contenus de formation restent dominés par les formations relevant principalement du domaine de l'artisanat. La tendance est à l'identification de contenus de formation relativement classiques, qui correspondent aux thématiques familières des responsables d'OP et d'OPA –, même si deux

5 SDC, no date. Towards Sustainable Food Systems: Supporting transformation through applying agro-ecological principles and contributing to improved nutrition. An amendment to the Global Programme Food Security's Strategy 2017 - 2020

nouvelles filières de formation (Electronique grand public et Electricité des équipements domestiques) ont été mises en place durant la phase du FOPROR III.

Les contenus de formation et les guides pédagogiques développés par le MEPT avec l'accompagnement de la coopération luxembourgeoise[6] ont été reproduits par Swisscontact après signature d'une convention avec le MEPT. Ces contenus de formation restent néanmoins peu diversifiés et leur modernisation et diversification s'avèrent indispensables.

En effet, la plupart des formations à l'adresse des femmes sont celles qui leur permettent d'allier vie familiale et exercice d'une activité génératrice de revenus. Cette manière de concevoir la formation des femmes correspond à une certaine vision sociale du rôle de la femme dans le milieu mais limite leur épanouissement professionnel avec des risques d'aboutir à une saturation du marché sur des territoires commerciaux peu étendus.

Un des enjeux du programme était d'augmenter le nombre de jeunes formés, tout en maintenant la qualité, on peut dire que cette ambition est en passe d'être réalisée au regard de l'accroissement des effectifs par rapport à la phase précédente tant en termes de formation que d'insertion. Ainsi, les perspectives de mise à l'échelle semblent être amorcées avec la réplication des dispositifs de formation par d'autres partenaires techniques et financiers.

La poursuite de cet élan nécessite qu'une attention soutenue sur la qualité soit maintenue tout au long du développement du programme.

La stratégie de consolidation des acquis semble encore fragile. Les acquis de l'alphabétisation sont peu réinvestis dans les activités de production sur le plan individuel. La préparation des jeunes à entrer dans une dynamique de marché mériterait encore d'être mieux élaborée et soutenue par une modernisation des pratiques de formation.

2.3.3. Inclusion, équité et liens avec le contexte d'urgence

L'inclusion d'une manière générale sera abordée en référence aux engagements du Niger et de la Suisse en matière d'égalité de chances des hommes et des femmes en général, au contexte nigérien très fragile, marqué par les défis sécuritaires et les inégalités d'accès aux services d'éducation et de formation par certains groupes spécifiques (populations mobiles, situations d'urgence).

Les chiffres présentés dans les différents rapports montrent qu'avec FOPROR la cible d'intégration des femmes a été globalement atteinte.

Au premier semestre 2020, on compte 4978 jeunes inscrits dans des dispositifs établis par FOPROR, dont 70.5% de femmes. Sur les 2892 jeunes attestés au premier semestre 2020, 52.6% sont des femmes. Le nombre élevé des femmes inscrites au premier semestre 2020 s'explique par la forte présence de femmes dans les effectifs des SIFA, des FIP et des CFM. Cette préférence est d'une part due au contenu de la formation, qui couvre des activités traditionnellement dites « féminines », d'autre part il apparait que l'accès pour les femmes est perçu comme plus facile à organiser, ceci aussi dans la perception des familles qui se préoccupent de la sécurité des filles et une campagne de sensibilisation menée par cette collectivité. A tire d'exemple l'effectif des femmes s'est sensiblement amélioré au Aguié, où la mairie dispose d'une plage de sensibilisation à la radio communautaire. Enfin, le nombre de fille exerçant dans des métiers d'entretien et de réparation restent bien en deçà des cibles.

Selon la base de données de suivi Swisscontact, 1054 femmes et 900 hommes ont terminé une formation dans les dispositifs de FOPROR III. Environ un tiers des diplômés sont mariés (536 femmes, 135 hommes). La formation est donc également une option viable pour les femmes mariées. 432 des 536 femmes ont suivi une formation dans les domaines de la production végétale, de l'art vestimentaire ou de la conservation de produits agroalimentaires. Seulement 3.5% des diplômés dans le secteur industriel sont des femmes.

[6] Une quarantaine de curricula développés.

Les formations dans les secteurs de l'artisanat et de l'industrie semblent être plus attractives et accessibles pour les femmes non mariées. On peut donc suggérer que les femmes privilégient la possibilité de concilier travail professionnel et tâches ménagères pour le choix de la formation. Dans la vie professionnelle, deux fois plus de femmes que d'hommes sont patrons. Il n'est pas clair de préciser si ce résultat est un signe d'autonomie des femmes ou une situation d'auto-emploi « par défaut ».

On constate une certaine hétérogénéité entre femmes et hommes en termes de bénéfice résultant des effets de la formation sur l'amélioration des revenus. En effet, en référence à la base de données, les revenus des femmes ont augmenté en moyenne de 92'150 FCFA et celui des hommes de 312'000 FCFA entre 2018 et 2019[7].

Même si ces résultats portent sur la moitié des bénéficiaires du programme, l'écart constaté interroge sur la rentabilité des activités pour lesquelles les femmes sont formées. En effet, le niveau d'augmentation des revenus comparés entre hommes et femmes montre une certaine inégalité bien que le nombre de femmes dans les dispositifs soit supérieur à celui des hommes. Ceci confirme que la promotion de l'égalité entre les sexes exige des approches sensibles sur le plan social et culturel qui doivent être soigneusement définies avec la population locale au regard des résistance encore persistantes sur le rôle et la position des femmes dans la société.

Au niveau des organes de gestion des dispositifs de FOPROR, la distribution des femmes et hommes impliqués est assez inégale (rapport 2019, voir Annexe 6) : Sur les 768 acteurs impliqués, seulement 18.35% des effectifs sont des femmes (23% à Dosso et 15% à Maradi). L'inclusion des femmes est plus élevée dans les domaines de la formation et de l'administration, mais reste très faible dans les organes de décision, au niveau des OP, des COGES, et des communes qui accompagnent les dispositifs de la formation. On doit donc constater que l'intégration des femmes qualifiées dans les instances décisionnelles n'as pas été améliorée jusqu'à présent. En plus, la cumulation des positions a pour conséquence, que moins de personnes sont impliquées dans les processus. Dans la commune de Karakasa (Dosso) par exemple, le maire occupe trois positions additionnelles dans les organes de décision dans le cadre du FOPROR (représentant local de la FNAN, président du COGES et du CGFM).

Dans le FOPROR III, la cohorte des jeunes adultes, âgée de 25 à 35 ans, est inclus dans les dispositifs. La formation continue / le perfectionnement est plutôt une option pour les hommes (61%). Avec 31% de la cible atteinte, ce dispositif a le plus grand retard sur les objectives du FOPROR III.

L'insertion professionnelle est importante non seulement d'un point de vue économique, mais aussi pour des raisons socioprofessionnelles. La société profite aussi de l'attitude des jeunes qui utilisent leurs compétences acquis dans la FP même s'ils / elles ne sont pas intégrées dans le marché de travail formel. Sinon on risque d'exclure une grande partie des femmes qui ne peuvent pas intégrer leur travail dans leur vie familiale quand les enfants sont petits.

Jusqu'à présent, les femmes s'investissent plus facilement dans les dispositifs facilitant une intégration de l'activité professionnelle avec la vie familiale. Néanmoins quelques rares femmes se lancent dans des activités en dehors de leurs responsabilités familiales: analyse de la charge de travail, compatibilité à long terme de concilier vie familiale et professionnelle, barrières sociales pour les femmes de s'intégrer dans les professions détachées du ménage, mesure à prendre pour adresser ces barrières.

L'inclusion des plus pauvres, qui sont souvent contraints à la migration saisonnière, est un autre aspect qui est difficile à adresser (leave no one behind).

[7] Indicateurs relevés sur la moitié des bénéficiaires

2.3.4. Inclusion des jeunes issus des franges vulnérables de la population

La sélection des jeunes pour la FP repose sur l'adhésion d'un parent dans le réseau des Organisation Paysannes ou socioprofessionnelles mais aussi le volontariat sans obligation de quota ainsi que la disponibilité du foncier. Ces critères, qui semblent fonctionner depuis le début du programme, cachent cependant des biais. L'obligation de la disponibilité du foncier peut s'avérer un facteur de blocage. L'appartenance des jeunes au réseau des membres permet de s'assurer un suivi et un accompagnement des membres mais écarte de faite d'autres cibles plus fragiles qu'un élargissement des critères aurait permis d'intégrer. Par exemple les personnes vulnérables, les jeunes en situation de migration, les personnes déplacées ou d'autres groupes socioculturels présents dans la zone d'intervention du FOPROR (jeunes pasteurs, en particuliers d'origine Peulhs, Touaregs, etc.). A vrai dire, le système de suivi évaluation ne permet pas de capturer l'origine socioéconomique des jeunes et donc d'apprécier le niveau d'inclusion des jeunes plus vulnérables.

En particulier, les jeunes issus de groupes sociaux à vocation pastorale semblent peu représentés dans les SIFA: Cela s'explique en partie par la localisation des SIFA (concentrés dans le Sud à vocation plutôt agricole), et par le choix des contenus de formations par certains SIFA, bien plus axés sur la production végétale que sur la production animale. Une exception constatée au cours de l'évaluation concerne le SIFA de Koona qui dispose de contenus équilibrés.

La mobilité d'une partie de ces jeunes et l'absence d'appui à l'insertion (quelques gratifications) peut aussi expliquer la difficulté de les intégrer davantage dans les dispositifs de formation du FOPROR. Par exemple dans la commune de Koona, l'OP en collaboration avec la mairie a doté chaque jeune d'un mouton ou une chèvre comme fonds de démarrage avec comme effet un afflux massif des jeunes à la session suivante. Les effectifs ont connu une baisse à la session suivante.

Enfin, il est probable que les représentants de ces groupes sociaux/systèmes de production sont sous-représentés dans les OP, communes, comités de sélection et comités régionaux qui contribuent à l'identification des contenus de formation.

Cette faible diversification des profils de jeunes apparaît potentiellement problématique dans le contexte sécuritaire actuel qui prévaut dans toute la bande sahélo-sahélienne mais aussi en référence à l'engagement de la DDC et de la plupart des ONG suisse sur le « leave no one behind » et le "do no harm" qui doivent désormais guider les interventions en matière de développement.

Pour Swisscontact, la gestion et le pilotage des offres et dispositifs de formation par les acteurs permet de réduire les inégalités d'accès aux dispositifs et offres de formation et semble ainsi constituer sa stratégie de gestion de programme sensible aux conflits. Les OP/OPA identifient les communes d'interventions, les lieux d'implémentation des sites et centres de formation, recrutent les apprenants au niveau de l'ensemble des dispositifs de formation. Les seuls critères mis en avant par les OP et OPA dans la sélection des jeunes sont liés aux prérequis et à l'âge et à la motivation des apprenants. Une application plus poussée et systématique de l'approche do-no-harm nous semble pourtant pertinente dans le contexte du FORPROR III.

Dans un contexte où les conflits autour des ressources naturelles sont en augmentation, en particulier autours de l'utilisation de la terre pour différents systèmes de production (production agricole vs parcours), il faudrait veiller à ce que le FOPROR ne contribue pas à renforcer un système de production aux dépens d'un autre mais au contraire saisisse l'opportunité de créer autour de la FP des plateformes de rencontre des jeunes issus de différents systèmes de production pour coconstruire une vision commune d'un développement agropastoral intégré et harmonieux et contribuer à la cohésion sociale.

Une première piste avait été explorée par le FOPROR I pour implémenter un SIFA nomade dans le nord de la région de Maradi et vite abandonnée à cause de la résistance de l'Association pour la Redynamisation de l'Elevage au Niger (AREN), qui estimait que la formation professionnelle en production pastorale n'entrait pas dans les compétences de Swisscontact mais des siennes.

D'après Swisscontact, le Ministère de l'Elevage était aussi peu enclin à adhérer au positionnement du FOPROR sur cette problématique.

A l'échelle du pays, les activités impliquant l'élevage sont relativement faibles dans les dispositifs du FOPROR même si certains SIFA expérimentés par Swisscontact dans la région d'Agadez avec le financement de la Délégation de l'Union Européenne et la coopération allemande mettent l'accent sur l'élevage (alimentation et soins des animaux).

Ce secteur représente néanmoins la deuxième source de revenus d'exportation du pays juste après les ressources minières, soit 62% des recettes d'exportation des produits du secteur rural et 21% de l'ensemble des produits d'exportation[8]. Les systèmes agropastoraux occuperaient à eux seuls l'équivalent d'environ 3'200'000 personnes à «temps plein » et environ 2'600'000 personnes tireraient directement leurs revenus de ces activités.

Certes le FOPROR III est bâtie sur une réponse aux demandes des collectivités, mais l'évaluation constate que même dans les communes où l'élevage est majoritaire des dossiers soumis ne portent pas sur ce secteur.

Les raisons généralement évoquées pour cette faible prise en compte de l'élevage et des éleveurs (nomades) dépassent largement le cadre du Niger. Cette situation s'explique par a) la pratique de la mobilité comme mode d'existence par ces populations; b) le déficit de compréhension de la mobilité de la part des différents acteurs et le manque de services adaptés ; c) l'inadaptation des offres éducatives aux valeurs et aux préoccupations de ces populations ; d) la difficulté des États à sortir du cadre des systèmes éducatifs formels connus pour créer des modèles adaptés aux réalités socio-culturelles et économiques de ces communautés.

En effet, « La principale caractéristique des sociétés pastorales est la mobilité imposée par la variabilité, dans le temps et l'espace, des ressources pastorales (pâturages et eau notamment). Cette mobilité limite cependant l'accès des éleveurs pasteurs aux services sociaux de base (éducation, santé, etc.) du fait de leur insuffisance ou leur inexistence sur les parcours et espaces pastoraux où ces services sont plus conformes aux besoins des communautés sédentaires »[9]. Bien que délicate, nous estimons que cet aspect doit être étudié en profondeur pour la prochaine phase du FOPROR, en impliquant les acteurs adéquats pour identifier précisément les besoins et les mécanismes à mettre en œuvre pour renforcer l'inclusion des jeunes pasteurs. Cet enjeu recommande une interaction avec des organisations comme Association pour la Redynamisation de l'Elevage au Niger (AREN) et surtout avec le Programme Régional d'Education/formation des Populations Pastorales en zones transfrontalières qui couvre six (6) pays subsahariens.[10]

2.3.5. Nexus contexte d'urgence et sécuritaire

Dans une certaine mesure, le FOPROR peut participer au renforcement de l'engagement de la DDC dans le nexus dans une stratégie conjointe de la Coopération sud (CS), de l'Aide humanitaire (AH) et de la sécurité Humaine. (Whole-of-Government Approach - WOGA), à l'exemple de la Division Sécurité humaine (DSH) ou du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM).[11]

En effet, le FOPROR III s'adresse dans l'ensemble de ses dispositifs de formation à des jeunes déscolarisés et non scolarisés, filles et garçons âgés de 14 à 35 ans, sans occupation ou sans emploi stable, en apprentissage traditionnel dans les régions de Dosso et de Maradi, vivant en milieu rural et périurbain.

Ce public correspond à la cible des groupes terroristes qui recrutent en général entre 17 et 26 ans dans la plupart des pays touchés par les attaques de groupes terroristes armés.

[8] Direction du Commerce Extérieur du Niger
[9] PRODOC PREPP 2017-2021 ; Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad, Bénin et Togo ; DDC
[10] Idem
[11] Stratégie de la Suisse au Niger

Parmi les « besoins urgents » éprouvés des jeunes qui rallient les groupes armés en Afrique, l'emploi est le plus souvent cité : «Les perspectives d'emploi représentent en effet un des premiers motifs d'adhésion des jeunes à des groupes terroristes ».

Graphique 2 : Profils des personnes exposées aux risques d'adhésion aux groupes terroristes

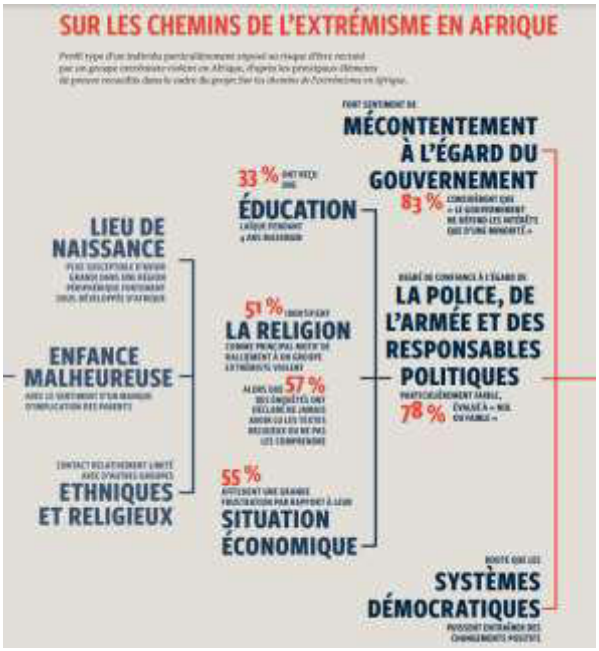

Source : Sur le chemin de l'extrémisme en Afrique

55% des jeunes susceptibles ou ayant adhérés à ces groupes, affichent une grande frustration par apport à une économie précaire. Et ce sont ces besoins que les dispositifs de formation du FOPROR tentent de combler aussi bien dans la région de Maradi que celle de Dosso. Ainsi, l'obtention d'un emploi ou l'inscription dans un processus de formation est susceptible de réduire les risques d'adhésion des jeunes à ces groupes armés : « Les individus qui suivent des études ou travaillent sont de 3 à 27% moins susceptibles de rallier une organisation extrémiste »[12].

On peut s'imaginer que le FOPROR, en offrant des perspectives aux jeunes – en particulier les pauvres des groupes socialement exclus, politiquement ou économiquement marginalises - et en contribuant au développement socioéconomique de la zone, renforce la stabilité du pays et réduits la propagation et l'intensité des conflits.

Cependant, ces objectifs de contribution à la stabilité de la zone, ne sont pas définis comme tels dans le FOPROR pour l'instant et comme mentionné plus haut, rien ne permet d'affirmer que les groupes socialement exclus soient véritablement intégrés dans les dispositifs de formation.

2.3.6. Prise en compte des besoins du groupe cible

Des efforts ont été fait durant cette phase du projet pour améliorer l'identification et la prise en compte des besoins des groupes cibles dans la formulation et la sélection des dossiers de formation. Les capacités des membres des comités régionaux et des conseillers en formation et en insertion ont été renforcées sur ces thématiques, afin qu'ils soient davantage en mesure de prendre en compte ces points (voir le chapitre "Renforcement des capacités des OP, OPA et COGES"). Deux études sur les filières porteuses ont été réalisées dans les régions de Dosso et Maradi, cependant celles-ci sont peu utilisées par les comités régionaux car difficilement exploitables. Il est à noter que d'autres études sur les filières porteuses ont été réalisées (FAR: Etude diagnostique du dispositif de Formation Agricole et Rurale du Niger, etc.) et peuvent servir de référence. Les principales informations de ces études peuvent être synthétiser et diffuser. Les partenaires du FOPROR seront aussi encouragés à renforcer la diffusion des plans communaux et régionaux de développement auprès des comités de sélection comme références majeures pour l'évaluation de la pertinence et de l'adéquation des dossiers de projets

En outre, une analyse des moyens d'existence en référence aux atouts et limites liées à l'égalité et à l'équité homme / femme pourrait être conduite afin de proposer des stratégies d'intégration de la vie professionnelle et familiale des femmes et des hommes. Il conviendra de suivre dans la suite de la phase dans quelles mesure les membres des comités régionaux et les conseillers en formation et en insertion appliquent de manière adéquat les outils enseignés pour évaluer les besoins en formation des groupes cibles.

[12] Sur le chemin de l'extrémisme en Afrique : moteurs, dynamiques et éléments déclencheurs ; PNUD 2017.

2.3.7. Cohérence du programme avec les politiques publiques

Le FOPROR est en parfaite cohérence avec les politiques et les stratégies nationales de développement de la formation professionnelle qui détermine les principes fondamentaux de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle au Niger en vue d'une réponse adaptée aux besoins de compétences et du marché. En premier lieu, le Programme FOPROR III est, dans son contenu, conforme au Programme de Développement Economique et Social (PDES) 2017–2020 principal référentiel du Niger en matière de politiques de développement qui fait de l'éducation, d'une manière générale, et de la formation professionnelle, en particulier, un domaine prioritaire et par conséquent un levier important pour le développement du pays. En outre, ce programme s'inscrit dans les orientations adoptées par le Gouvernement du Niger en termes de formation professionnelle contenues dans deux documents principaux que sont (i) la Politique sectorielle de l'enseignement et de la formation professionnelle et technique (élaboré en 2006) et (ii) le Programme Sectoriel de l'Education et de la Formation 2014-2024 (PSEF) élaboré en 2013 et corrigé par le PTSEF 2020-2022. Le PTSEF inscrit clairement « *Le développement de la formation professionnelle en apprentissage et de l'Education non formelle » dans son* objectif *Stratégique 1.4.*

L'orientation du FOPROR sur la consolidation des acquis des 5 dispositifs de formation développés au cours de la deuxième phase s'alignent parfaitement sur le PTSEF. Cette démarche inclue à la fois (i) le renforcement des formations techniques et professionnelle, (ii) l'alphabétisation, (iii) le renforcement des acteurs nationaux et déconcentrés, (iv) l'innovation, (v) l'augmentation du nombre de centres de 24 à 45 et celui des apprenants de 7.000 à 43.000. Le FOPROR III concourt par ailleurs de manière substantielle à l'atteinte des objectifs de l'Initiative I3N à travers ses 4 principaux axes : (1) Accroissement et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques ; (2) Approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains en produits agricoles et agroalimentaires ; (3) Amélioration de la résilience des populations face aux changements climatiques, crises et catastrophes ; (4) Amélioration de l'Etat nutritionnel des nigériens.

Le FORPROR est également cohérent avec la stratégie de l'expansion de l'EFPT à l'HORIZON 2030, élaboré en 2019 principalement dans les Orientations stratégiques 2 et 3. L'OS 2 « Améliorer les capacités techniques et infrastructurelles du sous-secteur de l'EFTP» vise les trois composantes de l'EFPT que sont l'accès, la qualité et la gestion du système sont clairement pris en compte dans le problème en atteste la qualité des ouvrages et des équipements développés en peu plus haut. L'OS 2 «Créer un environnement favorable au développement de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle» qui vise à réduire les freins d'ordre socio-politique, socio-économique et socioculturel défavorables au développement de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels, s'exprime par le l'ambition du FROPROR de faire de la femme un cible privilégié des actions de formations et le processus d'insertion des jeunes formés dans le dispositif de formation du programme (CFA, CFM et SIFA).

Au niveau de la politique nationale (Politique Nationale du Genre, révisé en 2017), l'analyse montre que l'agriculture et le pastoralisme ont un potentiel majeur à intégrer hommes et femmes d'une manière égale, si l'accès aux terrains, aux crédits et aux animaux est bien géré. La Politique Nationale du Genre connait un système de quota pour les fonctions électives (15%), dans le Gouvernement et dans l'Administration de l'État (25%).

2.4. Durabilité et mise à l'échelle

2.4.1. Appréciation des indicateurs de durabilité

L'approche systémique utilisée par Swisscontact dans ses interventions offre d'ores et déjà des pistes de systématisation et de pérennisation des acquis du programme. Cette approche privilégie le renforcement des capacités des acteurs locaux et leur accompagnement à exercer d'eux-mêmes les rôles qui leur sont impartis. A ce niveau, le positionnement auprès des conseils régionaux de Maradi et de Dosso de conseillers en formation professionnelle permet à chaque conseil régional de jouer pleinement son rôle de maître d'ouvrage de la formation professionnelle. De plus en plus, les activités et les budgets de la formation professionnelles sont inscrites dans les plans d'action régionaux. L'animation des cadres de concertation régionaux sous la responsabilité des Présidents de Conseils régionaux est désormais un acquis qui alimente le dialogue politique et le plaidoyer. Dans la phase III de FOPROR, le mandataire Swisscontact devrait progressivement changer de rôle : le rôle actif dans la mise en œuvre du programme doit évoluer progressivement pour passer à un rôle de facilitateur. La dimension de la durabilité change donc ; elle devrait être manifeste dans les organisations qui reprennent le rôle de Swisscontact, notamment les acteurs locaux (communes, OP, OPA, COGES et antenne FAFPA etc.). C'est dire que Swisscontact doit faire à la fois preuve de capacité de mutation des rôles et d'innovation dans la conduite des processus.

a) La responsabilisation des collectifs territoriales

Les conseils régionaux ont pris en charge la FP via le secrétariat permanent. Les membres des secrétariats et des comités régionaux sont renforcés et encadrés par Swisscontact pour assumer les responsabilités et prendre les actions respectives à leur rôle, responsabilités et compétences. En général, les communes sont actives et apprécient la décentralisation ; les conseillers en formation et en insertion au sein des communes.

b) La responsabilisation des organisations du secteur privé

Dans les OP et OPA, un total de 140 membres a suivi une formation en gestion administrative et financière pour la gestion des centres des formations. Les procédures sont décrites dans un manuel et prêtes à être utilisée dans les centres mais non validées à ce jour faute de participation du METFP à l'atelier prévu à cet effet.
L'hétérogénéité du dynamisme des structures artisanes et de OP conditionne le plaidoyer. Par exemple, le blocage du processus de validation des référentiels par le MEFTP est peu thématisé et peu suivi. Depuis 2019, aucune correspondance n'a été adressée au Ministère en charge de la formation professionnelle sur les blocages à la validation des référentiels par la FNAN ni la CMANI.

Au niveau de la gestion des dispositifs de formation, des efforts d'organisation et de gestion opérationnelles existent. Toutefois, peu de stratégies sont développées pour assurer à terme une gestion autonome des dispositifs.

L'évaluation n'a pas eu l'occasion de constater l'existence de plans d'affaire pour les différents dispositifs visités à Dosso et à Maradi. L'ensemble des formations développées sont gratuites au sein des SIFA et des CFA. Ces dispositifs prévoient à terme une contribution des apprenants et le recrutement des formateurs par l'Etat.

C) Le rôle de FAFPA dans la construction de la durabilité

Le FAFPA a reçu beaucoup d'attention de la part de Swisscontact, car il a une fonction cruciale pour maintenir les processus de formation opérationnelle grâce aux taxes d'apprentissage et aux contributions des partenaires. Une convention soutenue par la DDC a permis à Swisscontact d'accompagner le FAFPA . La convention signée entre BUCO et FAFPA délègue le financement de la formation dual à travers les CFA, de la formation initiale à travers les CFM, les FIP, le perfectionnement et de la formation agricole à travers les SIFA à FAFPA. Mais compte tenu de certaines insuffisances constatées dans ce dernier volet , et de la nécessité de poursuivre certaines expérimentations, le financement du dispositif des SIFA a été ramené à Swisscontact. La suspension des activités à cause du COVID 19 a affecté la mise en œuvre de cette convention.

Plusieurs activités de capacitation du FAFPA sont réalisées par le mandataire, dont une analyse et concertation sur le système de suivi-évaluation du FAFPA afin d'identifier des domaines qui nécessitent une assistance et d'améliorer la qualité des données (y inclus les indicateurs qualitatifs et quantitatives de FOPROR III et les indicateurs de la stratégie de la Coopération Suisse au Niger).

Les relations entre FAFPA et Swisscontact ont été perturbées pour diverses raisons. Le décalage entre la convention signée entre la DDC et le FAFPA et la durée des formations, mais aussi les retards occasionnés sur la délivrance des services de formation par le FAFPA.

D'une part parce que la convention de financement entre FAFPA et BUCO ne couvrait pas la formation agricole en 2020, d'autre part parce que la réception pas Swisscontact de fonds de la part du BUCO pour assurer la formation de 2400 jeunes en 2020 et 2021, a été mal perçue par FAFPA. En plus, Swisscontact n'as plus reçu des ressources pour payer les deux assistants techniques auprès des antennes FAFPA de Maradi et Dosso, malgré leurs capacités insuffisantes. Le FAFPA avance en plus qu'il manque maintenant le budget pour effectuer les activités de Suivi et Evaluation des projets/ programmes.

d) Le rôle de l'État dans la responsabilisation des structures décentralisées

Au niveau de l'Etat, le MEPT n'a pas décidé sur le dossier de la décentralisation de la formation professionnelle et les dispositifs développés avec l'appui FOPROR, malgré les décisions prises lors d'un atelier avec les acteurs désignés (conseils régionaux de Dosso et Maradi, FNAN, CMANI). Néanmoins, l'évaluation constate que la dynamisation des organisation professionnelles depuis la mise en œuvre du FOPROR pourrait avoir contribuer aux avancées majeures dans la signature des 4 décret renforçant le rôle des Organisations socioprofessionnelles dans les dispositifs d'organisation et de validation des apprentissages et des compétences en matière de formation professionnelle et de l'insertion.

De nos jours, le processus de responsabilisation est en cours, quelques institutions apprécient et assument leurs responsabilités, mais la pérennisation auprès des partenaires n'est ni achevée ni stabilisée. La forte résistance du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation professionnelle est relevée par l'ensemble des acteurs comme facteur limitant l'ancrage au niveau déconcentré et décentralisé malgré l'existence du décret de transfert des compétences et l'adhésion affichée sur le plan rhétorique.

2.4.2. Innovation dans l'approche pédagogique et les contenus de formation

Les dispositifs du FOPROR en général, et les SIFA en particulier, utilisent une approche qui se base principalement sur l'application pratique de la matière enseignée. Cette approche est pertinente dans la mesure où elle permet aux jeunes adultes de mieux intégrer la matière que si la formation se fait sur des contenus théoriques uniquement. Cependant, elle se base souvent sur l'application rigoureuse de ce qui a été appris et ne permet pas nécessairement de développer autant qu'il le faudrait les capacités d'innovation des jeunes formés, qui amènerait à leur autonomisation et à en faire de véritables acteurs de leur développement dans un environnement en rapide mutation.

D'autres approches, comme l'approche champ école paysan (CEP), utilisent des outils de formation qui mettent les participants en situation de développer leurs capacités d'observation et d'innovation tout en stimulant les échanges entre apprenants. Sans recommander une application pure de l'approche CEP, qui peut être relativement lourde, nous estimons qu'il serait intéressant d'en introduire quelques outils de manière plus systématique, comme l'analyse de l'agroécosystème, la mise en place d'expériences comparatives et le développement participatif d'innovations. Ces outils amèneront les apprenants à développer leurs compétences d'observation et d'innovation et renforceront leur mise en réseau. On pourra se rapprocher du RECA et de LuxDev qui semblent avoir expérimenté l'AAES dans ces dispositifs de formation agricole pour les jeunes (cf. fiche de compétence culture du chou en annexe 6).

2.4.3. L'innovation et l'adaptation aux changements

L'innovation dans la délivrance de la formation est un indicateur déterminant de la construction de la durabilité au regard du contexte fluctuant.

D'ores et déjà, le concept de SIFA en tant que tel est une innovation à part entière qui est reprise par d'autres PTF, notamment la BM et LuxDev. Au niveau du FOPROR, si des efforts sont fait pour une diversification des contenus de formation, les approches et les supports restent cependant classiques. L'ensemble des contenus restent encore sur support papier et les formations entièrement en présentiels. La mise en réseau des jeunes formés est encore interne et n'élargie pas suffisamment l'horizon des jeunes vers d'autres dispositifs ou liens d'échanges virtuels ou des connexions de marchés. Swisscontact est consciente des limites actuelles de sa stratégie de formation. Des réflexions en cours sur l'intégration de nouveaux scénarios pédagogiques font partie des perspectives annoncées pour la suite du programme. Ces nouveaux scénarii sont indispensables pour atteindre des changements déterminants et pour toucher un maximum de jeunes qui constituent les principaux acteurs du développement du pays.

Ces réflexions pourraient s'inspirer du dispositif mis en place par le RECA[13] qui a exploité le potentiel des Smartphones et de WhatsApp qui selon le chef d'antenne RECA de Maradi a impulsé une véritable révolution pour le conseil agricole. En effet, cet outil d'interaction à distance est utilisé à la fois pour la mise en réseau des conseillers que pour le conseil agricole déployé au profit des producteurs. Ils permettent au dispositif d'être en liaison directe et permanente avec des centaines de producteurs, de conseillers agricoles et de sites de production pour des échanges directs et un conseil de producteur à producteur. Ce dispositif est par ailleurs appuyé par des radios communautaires et permet entre autres de :

- Fournir des conseils à distance et d'informations techniques et économiques à l'intention et en provenance des producteurs au profit du plus grand nombre de producteurs et productrices, de formé-e-s et de formateurs/trices,
- Diffuser régulièrement des informations sur les prix sur les marchés,
- Fournir une expertise et des conseils à distance pour les producteurs et leur encadrement de proximité,
- Renforcer le dispositif de veille informationnelle à travers son extension géographique (au niveau des CRA) ;
- Produire et diffuser des documents et faciliter la mise en place de plateformes d'innovations en collaboration avec les autres acteurs ;
- Former continuellement et démultiplier rapidement les savoirs et les expériences acquises.

2.4.4. Les perspectives de mise à l'échelle

Les besoins en formation professionnelle restent considérables au Niger. De ce fait, une mise à l'échelle et un maillage plus fin du territoire restent souhaitables. Cependant, il convient de se poser la question de la manière dont cette mise à l'échelle doit être réalisée: selon le modèle adopté jusqu'à présent, ou en développant des dispositifs plus légers.

La construction de nouveaux centres, leur équipement, leur fonctionnement et leur entretien restent malgré tout relativement coûteux. Les visites de terrain effectués par l'équipe d'évaluation laissent penser qu'une partie des centres (en particulier les CFA) et leur équipement sont sous-utilisés. Le CFA de Maradi qui dispose de matériel de formation sophistiqués n'offre pas de prestations en dehors du centre. Ces prestations qui pourraient contribuer à l'amortissement de ces équipements font partie des sources de revenus qui peuvent alimenter et renforcer les capacités d'autonomisation future du centre.

Il conviendrait donc de réfléchir sur une meilleure manière de valoriser l'existant pour en augmenter le rayonnement. Pour les SIFA; on pourrait imaginer d'adopter davantage le modèle de LuxDev

[13] https://reca-niger.org/spip.php?article1047

éventuellement, qui effectue ses formations sur des terrains dans les villages, mais sans bâtiments particuliers. Ce dispositif permet ainsi de se rapprocher des communautés et de rendre la formation potentiellement accessible à des jeunes dans des zones plus excentrées.

Une autre option serait de réfléchir progressivement à l'accompagnement des formateurs des SIFA à se constituer en prestataires de services locaux de formation de proximité fonctionnant de manière autonome.

2.5. Efficience

2.5.1. Analyse des ressources du programme

La distribution des ressources du programme par catégories d'activités a été sommairement analysée dans le tableau ci-dessous pour la période 2017-2021.

Tableau 4: répartition des coûts (en FCFA) par catégories d'activité (selon budgets transmis par Swisscontact)

Catégorie de coûts (FCFA)	2017	2018	2019	2020	2021	total 2017-2021	% du budget total
Formation et insertion professionnelle (total)	583,250,000	693,400,000	337,175,115	278,400,000	381,130,661	2,273,355,776	47%
Formation professionnelle	538,750,000	693,400,000	264,345,115	233,400,000	279,900,000	2,009,795,115	41%
Apprentissage tutoré (accompagnement)	-	693,400,000	2,380,000	29,400,000	20,750,000	745,930,000	15%
Dual	86,000,000	693,400,000	78,286,894	-	-	857,686,894	18%
SIFA	236,100,000	693,400,000	133,678,221	204,000,000	259,150,000	1,526,328,221	31%
FIP	69,470,000	693,400,000	50,000,000	-	-	812,870,000	17%
Perfectionnement	77,680,000	693,400,000	-	-	-	771,080,000	16%
Insertion professionnelle	69,500,000	693,400,000	-	-	-	762,900,000	16%
Financements infrastructures et dispositifs de formation	768,975,000	173,100,000	13,045,858		80,394,353	1,035,515,211	21%
Ingénierie formation, formation des formateurs	214,800,000	354,450,000	201,000,000	72,000,000	55,000,000	897,250,000	18%
Appui institutionnel	108,000,000	162,500,000	84,200,000	23,000,000	45,400,000	423,100,000	9%
Gestion de programme	88,460,000	42,000,000	54,604,000	17,000,000	34,200,000	236,264,000	5%
Total	1,763,485,000	1,425,450,000	690,024,973	390,400,000	596,125,014	4,865,484,987	100%

Source : programmations annuelles 2017 à 2021

La comparaison n'a pas été faite pour l'instant avec les dépenses effectives. De ce tableau on peut déduire que les frais de gestion de programme et les financements d'infrastructure sont relativement modestes, la plus grande partie du budget allant à la formation, au renforcement de capacité et à l'accompagnement des acteurs.

Les données à notre disposition nous permettent de comparer les coûts d'investissement de quelques dispositifs de formation, ainsi que le coût de formation par apprenant dans différents dispositifs soutenus par les institutions de formation professionnelle.

Analyse des coûts d'investissement

Tableau 5: coût d'investissement de quelques bâtiments de formation

Type de centre de formation	Coûts d'investissement (FCFA)	Remarques
SIFA FOPROR	27-35 millions	Le coût d'investissement des derniers SIFA installés par le FOPRORIII est plus élevé, entre autres parce que des pompes solaires ont été installées pour l'irrigation à la place des motopompes.
SIFA+ Banque Mondiale	150 millions	Les coûts d'investissement plus élevés s'expliquent notamment par le fait que des unités de production à grande échelle (par exemple batterie de poules pondeuses) sont installés dans ces dispositif
CFA et CFM	80 millions	Les constructions et les équipements des CFA et CFM réalisées par Swisscontact sont presque identique

Source: Auteurs

Pour les SIFA du FOPROR, les coûts de fonctionnement annuels sont de l'ordre de 13 à 15 millions de FCFA par année selon les chiffres fournis par Swisscontact. Les postes les plus importants sont constitués par les honoraires des formateurs, les achats d'intrants et la prise en charge des bénéficiaires. Ces coûts sont couverts principalement par les subventions de Swisscontact. Le tableau 6 montre à titre d'exemple les charges et les produits d'un SIFA: Les recettes pouvant être dégagées de la production des SIFA (pépinière, maraîchage, pisciculture, etc.) sont très faibles (654 000 sur 15 719 000 FCFA soit 4, 16%) et en fonction des SIFA et ne contribuent que très peu au financement du centre. Il en va de même pour les recettes liées aux prestations de services[14] et les frais de cotisation et d'adhésion qui sont de l'ordre du million de FCFA.

Esquisse d'un compte d'exploitation d'un SIFA

Tableau 6: exemple de compte d'exploitation d'un SIFA

SIFA : MAFALIA

Compte d'exploitation

Période : du 01/02/2018 au 30/11/2018

Charges		Produits	
Libellés	Montant (FCFA)	Libellés	Montant (FCFA)
Prise en charge des apprenants	1 500 000	Recette issue de la vente des poissons	107 500
Achat de produits sanitaires	30 000	Recette de la vente des produits transformés	200 000
Achat des kits et matériels agricoles	1 500 000	Recettes de la production maraichère et vivrière	346 500
Achat des intrants et du carburant	1 000 000	Frais de cotisation annuelle	120 000
Honoraires du personnel	7 280 000	Frais de cotisation des OP membre de l'union	285 000
Tenue des réunions	120 000	Subvention Swisscontact	10 280 000
Frais des tenus de compte	90 000	Recettes issues des prestations de servivé	1 080 000
Amortissement	320 000	Prélevements sur honoraires formateurs	2 000 000
Communication	140 000	Prélevements sur FIP et Perfectionnement	330 000
Achat des kit et matériel d'élevage	1 000 000	Location salle de formation	100 000
Appui à l'insertion des bénéficiaires	500 000	Frais d'adhésions	850 000
		Recettes issus de la pépinière	20 000
Total Charges	13 480 000	Total Produits	15 719 000
Résultat de l'exploitation	2 239 000		

Ce compte d'exploitation ne mesure pas en réalité la performance financière car la subvention de Swisscontact et les charges de fonctionnement des experts pèsent lourds sur la balance financière conduisant à un faux résultat d'exploitation. Sur la base des chiffres fournis par Swisscontact et LuxDev, il est possible de comparer les coûts de formation par apprenants (Tableau 7). Ainsi, pour une durée comparable de formation de 4 mois, les coûts de formations par apprenant sont un peu plus élevés que dans les dispositifs soutenus par LuxDev. On notera cependant que le FOPROR assure un suivi des apprenants de 4 mois supplémentaires, que ces offres sont plus variées, et que les jeunes suivent la formation 5 jours par semaine au lieu de 3 jours par semaine dans les dispositifs RECA/LuxDev.

[14] Pour l'instant, la dimension de prestation de services des SIFA n'est pas encore privilégiée.

Coût de formation par apprenant.e.s

Tableau 7: coûts de formation par apprenant dans différents dispositifs de formation

Dispositif	Coût de formation par apprenant	Remarque
SIFA FOPROR	170'000 FCFA	Les coûts par apprenants sont inférieurs en cas de double ou triple flux (respectivement environ 143'000 et 124'000 FCFA)
DUAL	220'000 FCFA	
FIP et perfectionnement	105'000 FCFA	
CFM	40'000 FCFA	Subvention pour la matière d'œuvre. Les formateurs sont pris en charge par l'état
Formation agricole RECA / LuxDev	100'000 FCFA	Formation sur site uniquement (pas de bâtiments à amortir) et moins diversifiées que dans les SIFA FOPROR (maraîchage uniquement)

Sur la base de ces chiffres, on peut estimer que les dispositifs de formation du FOPROR sont relativement efficient, comparés à d'autres dispositifs.

Analyse coût-bénéfice

Une analyse coût-bénéfice a en outre été conduite pour évaluer l'efficience du FORPROR, en se basant sur les données fournies par SC et sur quelques hypothèses lorsque les données n'étaient pas disponibles.

L'ACB a comparé la situation des sortants des dispositifs de formation soutenus par le FORPROR avant le projet et avec le projet (comparaison avant – après). Une des limitations de cette approche est le facteur temps qui peut avoir une influence considérable sur le projet (p.ex. changement du contexte économique, politique, climatique), ou sur la perception des acteurs (de quoi les gens se souviennent-ils précisément?). Cette approche a cependant été choisie, car Swisscontact dispose de données concernant le revenu des sortants avant et après la formation.

L'analyse a été faite dans un premier temps en considérant uniquement les coûts directs de l'outcome 1, et dans un deuxième temps en incluant également les coûts liés aux outcomes 2 et 3 et les coûts de gestion du projet. Les coûts assumés par le FORPROR ont été tirés des budgets prévisionnels et planifications annuelles fournis par Swisscontact. Les contributions des autres partenaires, en particulier les mairies et les OP/OPA ont été estimés sur la base de discussions avec Swisscontact.

Pour ce qui est des bénéfices, seuls les bénéfices directs du projet, à savoir l'augmentation de revenu des sortants des différents dispositifs de formation, ont été pris en compte. Ces augmentations de revenus ont été calculées à partir de la base de données de Swisscontact, elle-même alimentée par les enquêtes terrain effectuées sur le devenir des sortants.

A noter qu'après discussion avec Swisscontact, il a été décidé de ne pas inclure les dépenses et bénéfices liés à l'appui au CFM dans l'ACB. Ces dispositifs ne sont en effet soutenus que de manière marginale par le FORPROR et il était trop difficile d'estimer la contribution de l'Etat à la mise en place et au fonctionnement de ces structures. Les principaux résultats sont présentés et discutés ci-dessous :

a) Résultats de l'ACB pour l'ensemble des dispositifs de formation

Le tableau 8 ci-dessous montre que l'ACB est légèrement positive si on prend en compte l'ensemble des dispositifs de formation, aussi bien en considérant les coûts liés à l'outcome 1 uniquement (2ème colonne : y compris la contribution d'autres partenaires du projet comme les mairies et les OP/OPA), qu'en prenant en compte les coûts liés aux outcomes 2 et 3 et à la gestion du projet (3ème colonne).

Tableau 8: VAN, TRI et RCB15 de l'ensemble du projet.

	Coûts liés à l'outcome 1 uniquement	Ensemble des coûts (outcome 1-3 et gestion du projet)
Valeur actuelle nette (VAN) (FCFA)	1,546,343,311	978,974,121
Taux de rendement interne (TRI)	15.83 %	11.75 %
Ratio coûts-bénéfices (RCB)	1.20	1.12

b) *Résultats de l'ABC par dispositif de formation*

Tableau 9: Comparaison des VAN, TRI et RCB par dispositif de formation en prenant en compte les coûts liés à l'outcome 1 et ceux liés à l'ensemble du projet

FONDS par dispositif de formation	VAN 6 %	TRI	RCB
Fonds liés à l'outcome 1 uniquement			
Tutoré	150,246,053	25.33 %	1.54
Dual	1,426,619,169	77.79 %	3.51
SIFA	-128,478,170	2.04 %	0.94
FIP	780,465,924	27.96 %	1.35
Perfectionnement	3,529,666,470	103.51 %	2.70
Ensemble des fonds			
Tutoré	111,960,544	18.85 %	1.36
Dual	1,388,333,659	71.99 %	3.29
SIFA	-166,763,679	0.97 %	0.92
FIP	742,180,415	26.34 %	1.33
Perfectionnement	3,491,380,961	98.18 %	2.65

L'analyse a été conduite aussi en distinguant les différents dispositifs de formation. Les tableaux ci-dessous montrent que l'ACB pour la plupart des dispositifs de formation est positive, en considérant les dépenses liées à l'outcome 1 uniquement ou à l'ensemble du projet.

Seul le résultat pour le dispositif SIFA est légèrement négatif. Ce résultat légèrement négatif s'explique par le fait que les revenus après la formation restent relativement bas, en comparaison avec les revenus post-formation des autres dispositifs de formation, en tout cas dans un premier temps.

Dans l'analyse de sensibilité présenté dans le prochain paragraphe, nous avons émis l'hypothèse que les revenus des sortants des SIFA continueraient à augmenter au fil des saison, car les sortants maîtrisent mieux les nouvelles techniques acquises et que cela se traduit par des augmentations de rendement, qui sont forcément décalées dans le temps, étant donnée la nature de l'activité.

c) *Analyse de sensibilité économique du dispositif SIFA*

Tableau 10: analyse de la sensibilité du dispositif SIFA

Ensemble des fonds	**VAN 6 %**	**TRI**	**RCB**
SIFA (augmentation supplémentaire du revenu 10% par an)	12,374,588	6.36 %	1.01
SIFA (augmentation supplémentaire du revenu 10% an 1, 20% an 2, etc…)	539,869,208	19.16 %	1.25

L'analyse de sensibilité montre qu'en augmentant de 10% le revenu post-formation des sortants SIFA par rapport aux valeurs calculées suites aux enquêtes menées par Swisscontact, l'ACB

15 **VAN**: somme de tous les coûts et avantages actualisés. Cette somme reflète les revenus du projet. La méthode de la valeur actuelle nette est utilisée pour évaluer l'opportunité des investissements ou des projets. La condition minimale pour accepter un projet est une valeur actualisée nette positive; **TRI**: taux (similaire à un taux d'intérêt interne) qui est généré par un projet ou une entreprise. Indicateur de la rentabilité du projet / de l'entreprise. La condition pour qu'un projet soit acceptable est que le TRI dépasse le taux d'actualisation (6% dans ce cas); **RCB**: Rapport entre les coûts (actualisés) et les avantages : La condition pour qu'un projet soit acceptable est un rapport >1

devient juste positive (tableau ci-dessous, 2ème ligne). Si on estime que l'augmentation de revenu est supérieure les années suivantes, l'ACB devient encore plus positive (tableau ci-dessous, 3ème ligne).

Pour obtenir une image plus juste, il conviendrait également de prendre en compte une partie des coûts des phases précédentes du projet puisque des investissements ont déjà été fait lors de ces phases précédentes (mise en place de SIFA, développement de concept de formation, etc…) . Nous n'avons malheureusement pas pu obtenir ces coûts. Nous avons donc estimé ces coûts supplémentaires en majorant de 20% les coûts de la première année. La prise en compte de ces coûts supplémentaires n'influence que très peu les résultats de l'ACB qui restent positifs.

Globalement, le facteur qui semble le plus influencer est la différence de revenu des jeunes avant et après la formation (cet indicateur englobant le nombre de formés, ainsi que leur capacité à s'insérer rapidement dans le marché du travail). La fiabilité de cette ACB dépend donc aussi de la fiabilité des données fournies par le système de suivi-évaluation.

Synergie avec les programmes de la DDC

La mise en valeur de synergies avec d'autres programmes de la DDC est inscrite comme enjeu majeur du programme. A cet effet, le PRODOC du FOPROR III prévoit que des synergies soient établies « entre les volets offre de formation et demande économique en assurant la continuité dans le soutien sur toute la chaîne, depuis l'expression de la demande ou du besoin jusqu'à l'emploi ou l'auto-emploi (approche holistique et intégrée d'accompagnement des publics cibles) ».

Ces synergies étaient attendues spécifiquement avec le PEAJ, le PACT et le Programme d'Appui à la Petite Irrigation (PAPI) en tenant compte de l'expérience de la phase II et par souci de complémentarité[16].

Dans la pratique, cette synergie existe de fait entre l'artisanat et l'agriculture à travers l'interaction entre les CFM et les SIFA mais aussi entre les CCEAJ et l'ensemble des dispositifs du FOPROR qui absorbent 70% des jeunes formés dans le cadre du PEAJ (orientation sur la FP après éducation de base). A cet effet, des infrastructures de formation du FOPROR sont développées en conséquence pour faciliter cette interaction.

Les synergies autour de la formation professionnelle et l'insertion des jeunes ruraux sont manifestes entre les conseils régionaux de Dosso et de Maradi à travers les cadres de concertation des acteurs impliqués dans le domaine agricole avec l'appui de FOPROR III. Cette synergie a facilité la mise en place d'une étude sur l'identification des créneaux porteurs d'emplois et de revenus pour les jeunes et servant de référence pour les comités régionaux dans la sélection et le financement des actions de formation orientée sur la dynamique de l'économie.

Ces synergies manifestes restent néanmoins à renforcer avec les autres programmes, tels le Programme Hydraulique Rural - Appui au Secteur Eau et Assainissement (PHRASEA) et le PACT.

L'évaluation a constaté qu'il n'y a pas d'objectifs définis ni plan d'actions concrets de recherche de synergie inscrits dans les activités et les Plans de Travail et Budget Annuel (PTBA) de cette première moitié de phase du FOPROR III. Bien que certains efforts ont été faits avec le Programme d'Appui à la Petite Irrigation (PAPI), le PHRASEA et le PACT ceux-ci n'ont pas débouché sur des résultats concrets.

Les difficultés de synergie proviennent plus de la mise en œuvre que du montage des programmes. Le PRODOC du FOPROR établit clairement la nécessité de recherche de synergie avec le PEAJ, le PACT et le PAPI et d'autres programmes en indiquant que « la phase III de FOPROR concentrera dans les régions de Dosso et Maradi, l'essentiel de ses activités au niveau de 58 communes ».

Cependant, il n'y a pas de planification partagée et pilotée par le BUCO entre les programmes. Chaque mandataire est en interaction directe avec la DDC. « Nous avons quelques rencontres de

[16] PRODOC FOPROR III

concertation et des échanges occasionnels. Par exemple dans le cadre du PHRASEA, tout ce qui est assainissement et aménagement des puits auraient pu être fait de manière synergique »[17]. Mais après une tentative de collaboration en 2014, aucune synergie n'a pu être établie avec pour conséquence une absence de résultats profitables aux nouveaux programmes comme le PAPI 2 qui pourrait efficacement contribuer aux financements de l'insertion des jeunes apprenants des SIFA. Le FOPROR travaille actuellement avec le CRA et le RECA pour que les jeunes sortants du FOPROR puissent être accompagnés dans la nouvelle phase du PAPI (PAPI 2).

La faiblesse des synergies est reconnue sur le terrain comme une limite récurrente avec pour raison principale, le décalage programmatique des mandats et le manque de coordination par la DDC.

Certes des efforts sont faits par les programmes mais restent insuffisants. Il conviendrait d'aller au-delà des intentions. L'impulsion de la synergie doit être davantage planifiée et suivi. Elle doit être mieux définie et spécifiée dans les PRODOC puis faire l'objet d'une discussion entre les projets au moment de l'élaboration des Plans de Travail et Budget Annuel (PTBA).

Mieux les modalités de sa mise en œuvre de la synergie doivent être approfondies avant le démarrage des activités sur le terrain. Ceci nécessitera par moment l'intervention de la DDC sur des ajustements de budgets et la levée de contraintes résultant des accords spécifiques entre elle et les mandataires.

Synergies avec d'autres partenaires

A côté du FOPROR, coexistent d'autres programmes de formation professionnelle rurale intervenant dans les mêmes régions et basés sur l'apprentissage dual : le Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRODEC)/Banque Mondiale, le Programme de Développement de l'Agriculture Familiale (PRODAF) FIDA, le Projet d'Appui au Développement Agricole Durable dans la région de Dosso (PADAD)/ NIG 25 et l'Appui au programme national de formation professionnelle et technique et d'insertion des jeunes sortants /NIG 017 financé par Lux Développement et Piloté par le CR de Dosso. Des synergies ont déjà été développées avec certains de ces programmes (LuxDev à Dosso, PASEC à Maradi et PRODAF).

La GIZ a également un programme de formation professionnelle (ProEMPLOI) mais dans d'autres zones d'intervention (Zinder et Agadez). L'AFD avec son projet PAFRI-BTP intervient aussi dans la formation professionnelle mais vise plutôt le secteur industriel. Un autre projet de l'AFD "Lutter contre l'exclusion des jeunes dans la région de Diffa" a pour objectif de lutter contre le sentiment d'exclusion des jeunes et d'améliorer leurs perspectives en favorisant la cohésion sociale, la création de revenus et l'insertion socio-professionnelle.

En termes de synergies, le FOPROR III s'est davantage investi dans la recherche de fonctionnalité du schéma régional de gestion et de financement de la formation professionnelle avec l'entrée en fonction de 46 conseillers en formation formés en 2018 ainsi que l'identification et la formation de 6 Spécialistes en Ingénierie de Formation.

Le partenariat entre Swisscontact et le FAFPA dans l'opérationnalisation du dispositif régional de sélection et de financement de la formation professionnelle au niveau des deux régions est un exemple de synergie profitable aux deux régions mais aussi à l'ensemble du pays.

Par ailleurs, en 2018, 130 actions de formation pilotées par les conseils régionaux ont été financés à la suite du lancement de quatre appels à propositions par les Conseils Régionaux de Dosso et de Maradi.

Dans la région de Maradi, les synergies avec d'autres programmes incluent par ailleurs les rencontres organisées en partenariat avec l'I3N pour la mise à disposition de semences et de boutures de manioc à des SIFA mais aussi autour du plaidoyer auprès des PTF pour l'accompagnement des sortants des SIFA.

[17] Entretien SwissContact et PHRASEA

Le partenariat avec le service de Protection des Végétaux de la Direction Régionale de l'Agriculture de Maradi a facilité la formation et le recyclage des formateurs et des membres des OP sur des thématiques telles l'installation des dispositifs de démonstration (tests variétaux, comportement des produits phytopathologiques bio et ou synthétiques) ainsi que la méthode de lutte contre les acariens rouges, les pucerons, les nématodes, les aleurodes…etc.

Différentes actions de formations au niveau des SIFA ont été financées dans la région de Dosso parmi lesquels : a) le financement des infrastructures avec le NEPAD (installation du système d'irrigation goute à goute au SIFA de Birni N'Gaouré) ; b) la réalisation de forages équipés de dispositif solaire au niveau des 6 nouveaux SIFA en partenariat avec LuxDev ; c) ; le financement de projets des jeunes sortants des SIFA avec le PADAD et le PAPI sur fonds de la DDC.

La viabilité des dispositifs en place

Des efforts sont faits par le programme pour assurer la viabilité des dispositifs de formation développés :

a) Le dispositif Centre de Formation Artisanale (CFA) de type dual est géré par le secteur privé représenté par les Organisation Professionnelle des Artisans (OPA). Le financement se déroule via la FAFPA. Les CFA (comme les SIFA) suscitent un grand engouement auprès des populations dans la région de Maradi et Dosso mais aussi dans d'autres régions où ils sont dupliqués par d'autres PTF.

b) Les Centres de Formation aux Métiers (CFM) gérés par les communes sous la supervision du MEFTP sont financés par le FAFPA à travers la réalisation des activités FIP. Une telle configuration place ce dispositif dans un mécanisme de pérennité, à priori, car adossé à des structures institutionnelles nationales. Dépendant fortement du FAFPA, la viabilité des CFM pâtit de la lenteur des procédures et des prises de décision de ce mécanisme de financement. Cette viabilité pâtit surtout à l'affectation de ces CFM qui dans leur quasi-majorité n'arrivent pas à doter ces CFM d'un budget de fonctionnement, même si c'est inscrit dans le budget de la commune.

c) Les Sites Intégrés de Formation Agricole (SIFA) sont organisés par les Organisations Paysannes (OP) et géré par les Comités de Gestion (COGES). Le financement est assuré par Swisscontact. Les SIFA sont très acceptées par les bénéficiaires et par les institutions organisationnelles, parce qu'ils contribuent à améliorer les revenues des jeunes formés, et comme conséquence des ressources pour acheter des champs ou bien augmenter la scolarisation des enfants. De plus plusieurs jeunes formés sont devenus des pépiniéristes de référence au niveau de la région. Donc, les SIFA ont une base solide en vue de la durabilité / viabilité (SIFA Dosso). Néanmoins, dans le cas des SIFA visités en 2020, on rencontre des faiblesses qui questionnent la durabilité à long terme : des couts pas couverts pour des intrants et machinerie / matériel, et la durée réduite de l'accompagnement des jeunes formés et leur faible inscription dans des systèmes de marchés. Dans certains SIFA visité (SIFA de Koona), il n'existe aucune référence de la majorité des jeunes formés.

d) Le dispositif Formation Initiale Professionnalisante (FIP) est financé par FAFPA et mandaté à différents partenaires. Dans le cas du CFM d'Aguié (Maradi) et de Douchti (Dosso) par exemple, c'est le CFM qui est devenu un opérateur du FAFPA sur le module FIP. La FIP est perçue comme une deuxième chance et contribue efficacement à la réduction du chômage en milieu rural. Les artisans apprécient la qualité de la formation dual donnée aux apprentis.

e) La formation continue / le perfectionnement est financé par FAFPA.

f) La plateforme d'orientation jeunesse et les Espaces Orientation-Jeunesse (EOJ) sont financé par le programme FOPROR dans les deux régions. La plateforme orientation et insertion des jeunes promue dans le cadre de la mise en œuvre du FOPROR a été institutionnalisée et fait par conséquent partie du dispositif national de formation professionnelle au Niger et disséminé dans l'ensemble du territoire national.

Au-delà de ces résultats, le FOPROR finance actuellement l'apprentissage tutoré.

Dans la convention entre la Suisse et le FAFPA, les sortants des CCEAJ doivent être pris en charge par le FAFPA. La formation est actuellement en suspens faute de renouvellement de la convention entre la DDC et le FAFPA. L'option de Swisscontact de plaider pour la mise en place d'un fonds régional pour renforcer le transfert des compétences aux collectivités parait pertinente.

Au-delà de la pertinence du renforcement du rôle des collectivités et des acteurs du niveau décentralisé, un tel choix politique permet de réagir plus vite, de minimiser par conséquent les lenteurs de processus, mieux, de tenir compte des différentes sensibilités socioprofessionnelles. Ainsi, tout en contribuant à renforcer l'engagement des Conseils Régionaux de Maradi et de Dosso à s'impliquer davantage dans la gestion de la formation professionnelle, il facilitera une meilleure réponse aux besoins de formation en augmentation continue.

Dans le domaine de la post-formation il n'y a pas de système formel de réseautage et d'interaction spécifique pour les AJIYA. Swisscontact accompagne les jeunes à s'organiser en association, ce qui n'était pas prévu mais devient central. Certes les jeunes disposent de peu de smartphones mais cet outil pourrait contribuer à faciliter l'organisation et la formation continue des jeunes (intégration dans les scenarios pédagogiques de FOPROR).

3. LEÇONS APPRISES DE LA 3ÈME PHASE

3.1. Leçons à consolider et capitaliser

La préparation du transfert des compétences de Swisscontact aux acteurs nationaux a commencé sur plusieurs niveaux : Des réunions, des ateliers et des entretiens ont eu lieu ; avec certains acteurs où les processus ont été décrites en détail et même des formulaires ont été élaborés. Le focus est sur l'accompagnement.

L'intégration au niveau du genre s'est établie pendant cette phase : D'un point de vue global, les femmes sont présentes dans les dispositifs de formation du FOPROR voire majoritaires dans les SIFA, les FIP et les CFM. Apparemment, elles ont choisi des domaines avec un potentiel d'intégration du travail professionnel et des occupations familiales. Au niveau des organes de gestion, les femmes sont numériquement sous-représentées tout autant que dans les positions de responsabilités. Au-delà de leur présence numérique dans les dispositifs, l'occupation de positions de responsabilité et une visibilité plus importante des femmes peuvent également contribuer à soulever des questions sensibles liées à l'égalité et à l'équité de genre homme / femme.

L'innovation dans la délivrance des services de formation : Le FOPROR dispose d'un certain nombre de documents de formation, mais qui sont disponibles sous forme de papier uniquement. Il serait intéressant de digitaliser ces documents et de les mettre à disposition sur une plateforme pour qu'ils soient disponibles à tous les formateurs du FOPROR. Pour la formation agricole, la plateforme du RECA constitue un bon modèle de mise à disposition de documents de formation. Une telle plateforme pourrait également permettre aux formateurs d'échanger entre eux sur des aspects techniques ou méthodologique mais aussi faciliter la formation continue de pairs à pairs.

3.2. Leçons à corriger et améliorer

Formation à l'adresse des populations nomades synergie : L'évaluation a relevé l'absence de formations à l'adresse des communautés pastorales dans les dispositifs de formation du FOPROR. L'existence d'un programme régional d'éducation et de formation des populations pastorales nomades est une opportunité à saisir. Plutôt que de développer des contenus de formation, le développement de synergies avec l'AREN et le PREPP permettra de pallier ce déficit.

Élargissement des offres de formation en définissant des créneaux porteurs pour femmes : Bien que quelques femmes se sont lancées dans des professions industriels, ces options paraissent marginales. Des analyses de créneaux porteuses existent, mais ne sont pas encore établi dans les dispositifs de formation. La viabilité en vue d'intégration de travail professionnel et familiale doit être considéré pour établir et promouvoir des formations.

Adapter le rythme du programme à celui des acteurs locaux et au contexte : Swisscontact s'est efforcé de mette en pratique l'approche du faire faire en accompagnant les acteurs afin de se retirer à terme de l'exécution directe des activités. Cependant, cette approche prend plus de temps pour réaliser les activités au regard de la lenteur des processus d'appropriation des acteurs et du contexte institutionnel particulièrement difficile qui ne facilite pas la proactivité. De ce fait, Swisscontact peut être tenté de reprendre en main certaines activités pour "rattraper" le retard et atteindre les objectifs définis par le programme. Dans une prochaine phase du programme, il conviendrait de tenir compte de ces limites et fixer des objectifs plus réalistes compte tenu de l'horizon temporel à disposition.

4. RECOMMANDATIONS

4.1. Recommandation à l'adresse de Swisscontact

Formation et insertion des jeunes

Recommandation 1 : Elargir les possibilités d'accès des jeunes à des réseaux et à de nouvelles sources de financements post-formation : L'accompagnement des formés à l'issue de leur formation reste pour l'instant une des faiblesses de l'approche du FOPROR. La stratégie consistant à privilégier les AJIYA est certes pertinentes mais il est primordial d'élargir les possibilités d'accès des jeunes formés à d'autres sources de financement. Ceci leur permet de se confronter au système de marché, d'accéder à d'autres sources de financements, d'intégrer des systèmes plus ouverts, diversifiés leur ouvrant un accès à des réseaux plus larges au-delà de leurs communes respectives

Recommandation 2 : Renforcer les compétences des conseillers en insertion : L'ouverture des jeunes formés aux potentiels du marché impliquent leur confrontation à la compétitivité et dans L'évaluation a confirmé la pertinence de la mise en place des conseillers en insertion auprès des dispositifs de formation, du FAFPA mais aussi auprès des structures déconcentrées et décentralisées. L'appui de cette expertise aux jeunes et aux structures décentralisées sera déterminant pour la qualité des dossiers de crédits et de subventions pour l'installation. Il importe cependant de réfléchir à terme sur leur statut dans le dispositif dans le cadre du transfert des compétences

Innovations techniques et technologiques

Recommandation 3 : Intégrer des dispositifs et contenus de formation en production pastorale, fourragère et traction animale : Le développement de la formation agropastorale est faible malgré la place importante de ce secteur dans l'économie du pays. Au-delà des synergies et des partenariats à développer avec d'autres organisations, il est important que le programme analyse les possibilités et les modalités de prise en compte de cette problématique dans le développement de son curriculum. Le programme pourrait ainsi renforcer de manière transversale l'approche agroécologique dans les contenus de formation des SIFA et des CFA. Une autre dimension d'intégration invite aussi le FOPROR à repense les critères d'admission des jeunes pour plus d'inclusion des groupes défavorisés ou spécifiques (pastoralistes, migrants, etc...) en encourageant les groupes cibles à participer de manière proactive dans les espaces de concertations sur le développement de la formations et aux activités des membres des comités régionaux et les conseillers en formation et en insertion appliquent de manière adéquat les outils enseignés lors des ateliers de renforcement de capacité

Recommandation 4 : Améliorer l'interaction des formés par l'introduction d'applications et de plateformes numériques d'échange : L'accompagnement des jeunes dans des dispositifs et des réseaux de collaboration ainsi que l'évolution du contexte du COVID invite à développer davantage des possibilités de formation continue et d'autoformation adossées à des outils numérique. Les expériences d'interaction numérique entre producteurs ont fait des preuves dans les offres de formation du RECA et peuvent servir d'exemple. Ainsi il conviendrait pour le FOPROR

d'évaluer les avantages d'un tel dispositif de conseil agricole adossé à WhatsApp pour l'adapter au profit des dispositifs créés. Ceci permet en conséquence de développer davantage des offres numériques de formations stimulant les échanges entre participant-e-s, l'apprentissage continu et les capacités d'innovations (WhatsApp, SMS, etc.). Des smartphones pourraient être inclus à cet effet dans les kits d'insertions des jeunes.

Recommandation 5 : Définir de manière détaillée la stratégie et le plan de synergie assorti d'indicateurs qui sera déployée avec les autres programmes de la DDC : Ceci permet de suivre la réalisation des indicateurs et d'accroitre l'efficience du programme.

Partenariat avec des organisations des professionnelles

Recommandation 6. Construire, planifier et soutenir les enjeux de plaidoyer et de renforcement des organisations professionnelles sur une base pluriannuelle : Les conventions avec les organisations professionnelles sur une année engendre parfois des retards dans la mise en œuvre des activités. Par exemple la convention 2020 était encore en attente en novembre 2020. La signature d'une convention pluriannuelle évite ce type de retards et facilite la continuité des actions de plaidoyer et de dialogue conduites par ces organisations.

Innovation socioculturelle et inclusion

Recommandation 7: Renforcer de manière ciblée les compétences des femmes présentes dans les instances Les effectifs des femmes sont numériquement élevés dans les offres de formation mais leur représentativité dans les instances de décision est faible. Par ailleurs, les domaines de formation dans lesquelles elles s'investissent sont peu diversifiés. Une des solutions serait que le FOPROR synthétise en collaboration avec les COGES, les créneaux porteurs établi (études à Maradi et Dosso, étude FAR) et élabore des mesures qui accroissent la diversification des offres de formation au profit des femmes ainsi que l'amélioration de leur statut au sein des instances décisionnelles.

4.2. Recommandations à l'adresse de la DDC

La décentralisation de la formation professionnelle, l'innovation et l'établissement de synergies peinent à se concrétiser malgré les acquis sur les plans pédagogiques, de la gestion, de l'amélioration de l'accès, des contenus de formation professionnelle

Financement et partenariat dans le domaine de la formation professionnelle

Recommandation 8 : Poursuivre l'appui de la FP dans le cadre du FAFPA en veillant à lever les contraintes et les dysfonctionnements rencontrés dans le cadre du programme. L'approche systémique privilégiée par la DDC recommande cette orientation. Ainsi, il serait important de tirer avec le FAFPA les leçons de la collaboration en cours et d'adresser les solutions permettant de lever l'ensemble des difficultés rencontrées. Un tel processus pourrait inclure l'élaboration d'un nouveau plan d'accompagnement du FAFPA en concertation avec Lux Dev et éventuellement d'autres partenaires de la formation professionnelle au Niger pour mieux soutenir le déploiement de la formation et l'insertion au niveau régional

Recommandation 9 : Renforcer l'engagement de la DDC dans son appui à la formation professionnelle, au FAFPA et aux conseils régionaux en faveur de la formation professionnelle : Les résultats de la phase actuelle du programme sont positifs en termes d'atteinte des indicateurs qualitatifs même si les indicateurs quantitatifs ne seront pas atteints d'ici la fin de la phase. Ainsi, l'évaluation recommande à la DDC de conduire une capitalisation des avancées du FOPROR, de tirer les leçons afin d'initier une phase supplémentaire largement adossé aux dispositifs nationaux dont il convient de soutenir l'amélioration. L'accompagnement d'un mandataire et d'un dispositif de bacsktopping est requis. Par ailleurs, le FAFPA en dépit de ses limites et des dysfonctionnements qui ont émaillé la phase actuelle du FOPROR constitue un outil stratégique pour accompagner le Niger dans le développement de la formation professionnelle au profit d'un plus grand nombre de jeunes. Ainsi, la Suisse peut poursuivre son dialogue politique et sa collaboration avec les PTF impliqués dans la formation professionnelle en particulier avec

LuxDev, partenaire historique de la DDC pour mieux influencer les processus. Il est donc indispensable que la Suisse de consolider sa contribution au FAFPA aussi en raison de son rôle de chef de fil de la formation professionnelle et de son engagement en faveur du renforcement de la décentralisation. Sans le FAFPA, la décentralisation de la formation professionnelle serait affaiblie au Niger.

Recommandation 10 : Redynamiser les concertations au sein du cadre de concertation des bailleurs de fonds de la formation professionnelle :

La Suisse assure le rôle de chef de file du sous-secteur de la formation professionnelle au Niger. L'ensemble des PTF souhaitent déplore le ralentissement des rencontres de ce cadre partenarial qui s'explique en partie par la crise du Covid-19. Une autre raison majeure renvoie au sous-effectif de l'équipe éducation et formation professionnelle de la coopération Suisse. Le recrutement récent d'un nouveau chargé de programme offre l'occasion à la Suisse de se repositionner et de jouer son rôle de chef de file afin de redynamiser le dialogue politique autour des enjeux centraux de la Formation professionnelle (décentralisation, financement, passage à l'échelle des expériences qualitatives, etc.).

Synergies au sein des programmes

Recommandation 11 : Définir un plan de suivi des indicateurs de synergie de l'ensemble des programmes d'éducation et de formation professionnelle. La Synergie est une dimension clef du renforcement de l'efficacité et de l'efficience des programmes. Elle est inscrite comme une des priorités de la phase 3 du programme et devait être établie « entre les volets offre de formation et demande économique en assurant la continuité dans le soutien sur toute la chaîne, depuis l'expression de la demande ou du besoin jusqu'à l'emploi ou l'auto-emploi (approche holistique et intégrée d'accompagnement des publics cibles) ». La concrétisation de cette synergie ne fait pas l'objet d'indicateurs spécifiques pour faciliter le suivi de sa mise en œuvre. Ainsi, il serait important de définir avec l'ensemble des programmes un cadre de mise en œuvre des synergies assorti d'indicateurs pour un meilleur suivi des résultats et des effets de ces synergies

4.3. Recommandations à l'adresse de l'Etat nigérien

Recommandation 12 : Prendre des mesures pour accélérer le processus le transfert de compétences et des ressources et d'institutionnalisation des 5 dispositifs de formations conçus (adoption des arrêtés d'application du décret de reconnaissance des dispositifs, adoption de leurs statuts et règlements intérieurs, adoption de plan type de construction des sites de formation, etc.). L'évaluation a constaté des résistances au niveau du METP au sujet du transfert des compétences et des ressources et la responsabilisation des acteurs locaux dans le pilotage de la formation professionnelle. En effet, depuis leur lancement au début du FOPROR, l'ensemble des cadres de dialogues tant au niveau central que déconcentré sont inopérants et handicape le renforcement des processus dans le domaine de la décentralisation qui est un enjeu majeur de la qualité et de l'efficacité des programmes de formation professionnelle. Ces blocages qui sont interprétés par les acteurs comme une manifestation des résistances au transfert des compétences méritent d'être levés pour stimuler le dialogue autours des enjeux prioritaires de la formation professionnelle (financement, décentralisation, innovation, etc.) et son pilotage.

ANNEXES

Annexe 1 : Termes de référence de la mission

TDR évaluation à mi
parcours FOPROR III

Annexe 2 : Grille d'analyse des critères du CAD pour les évaluations des interventions de la DDC (Version : 30.06.2020)

Remarque : cette grille d'analyse est utilisée pour les évaluations des projets et programmes financés par la DDC (ci-après dénommés conjointement « interventions »). Elle repose sur les critères d'évaluation du Comité d'aide au développement de l'OCDE[18]. Dans les évaluations à mi-parcours, il convient d'analyser la probabilité d'atteindre des impacts et des résultats durables. Tous les sous-critères applicables doivent être notés et une brève explication doit être fournie.
Veuillez ajouter le chiffre correspondant (0-4) représentant votre score pour les sous-critères dans la colonne « Score ».
0 = Non évalué ; 1 = Très satisfaisant ; 2 = Satisfaisant ; 3 = Pas satisfaisant ; 4 = Pas du tout satisfaisant

Aspects clés fondés sur les critères du CAD	**Score** Chiffres entiers uniquement : 0 ; 1 ; 2 ; 3 ; 4	**Justification** Veuillez justifier brièvement votre score ou expliquer pourquoi tel ou tel critère n'a pas été apprécié.
Pertinence **Remarque** : l'évaluation porte ici sur la pertinence des objectifs et de la conception au *moment de l'évaluation*. Dans le rapport d'évaluation, il convient d'examiner la pertinence à la fois au stade de la conception et au moment de l'évaluation.		
1. Mesure dans laquelle les objectifs de l'intervention répondent aux besoins et priorités du groupe cible.	*1*	Les besoins du groupe cible sont pris en compte. Au Niger, les jeunes de 15 à 35 ans représentent environ 18% de la population totale dont 80% vivent en milieu rural (FAR –2018). L'enquête annuelle réalisée par le FOPROR en 2019 montre que 77% des sortants des dispositifs de formation de FOPROR à Dosso sont satisfaits de leur formation et de leur parcours de situation post-formation (62% sont très satisfaits et 15% assez satisfaits) de leur situation actuelle.[19]. Le sentiment de satisfaction s'explique par la qualité des formations (pratiques et adaptées aux besoins de l'économie locale mais aussi de la disponibilité de la matière d'œuvre.
2. Mesure dans laquelle les objectifs de l'intervention répondent aux besoins et priorités des parties prenantes indirectement touchées (non incluses dans le groupe cible, p. ex. gouvernement, société civile, etc.) dans le pays de l'intervention.	*2*	Le programme couvre les besoins et aux politique gouvernementales en matière d'éducation et de formation. Cependant, certains groupes cibles ne sont pas touchés (éleveurs nomades, personnes en dehors des réseaux des OP et des OPA, migrants, personnes dans des situations d'extrême pauvreté). En outre le programme de couvre pas les besoins liés aux situations d'urgence

[18] Pour de plus amples informations sur les révisions de 2019 du cadre d'évaluation : Des meilleurs critères pour des meilleurs évaluations. Définitions adaptées et principes d'utilisation, Réseau du CAD de l'OCDE sur l'évaluation du développement (EvalNet), 2019.
[19] Rapport enquête annuelle 2019, Dosso

3. Mesure dans laquelle les éléments fondamentaux de la conception de l'intervention (tels que la théorie du changement, la structure des composantes du projet, le choix des services et des partenaires d'intervention) reflètent les besoins et les priorités du groupe cible.	*2*	La population nigérienne est très jeune et les besoins d'éducation, de formation et d'emploi sont cruciaux

Cohérence		
4. Cohérence interne : mesure dans laquelle l'intervention est compatible avec d'autres interventions de la coopération suisse au développement dans le même pays et le même domaine thématique (cohérence, complémentarité et synergies)	*2*	Le FOPROR est cohérent avec le programme 2020-2024 de la Suisse au Niger et complémentaire d'autres interventions de coopération bilatérales et multilatérales intervenant sur les mêmes problématiques. Cependant, les synergies avec les autres interventions de la Suisse sont encore à améliorer Faible synergie avec le PHRASEA, le PAPI, le PACT)
5. Cohérence externe : mesure dans laquelle l'intervention est compatible avec les interventions d'autres acteurs dans le pays et dans le domaine thématique (complémentarité et synergies)	*1*	La cohérence externe du programme est avérée avec d'autres interventions de partenaires bilatéraux comme Lux-Dev, l'AFD ainsi que des financements multilatéraux (FAO, Banque Mondiale, Unicef) mis en œuvre par l'Etat nigérien ainsi que des réseaux et organismes non gouvernementaux
Efficacité		
6. Mesure dans laquelle les approches/stratégies pendant la mise en œuvre sont adéquates pour atteindre les résultats escomptés.	*3*	Les approches déployées sont pertinentes et efficaces en termes de renforcement des capacités des acteurs aux niveau local et de création de compétences. Cependant, les résistances du niveau central face au transfert nécessaire des compétences aux niveaux déconcentré et décentralisé freinent l'atteinte des changements escomptés
7. Mesure dans laquelle l'intervention a atteint ou devrait atteindre les objectifs prévus (produits et réalisations).	*2*	Le programme devrait en principe atteindre les objectifs escomptés au niveau local en termes de participation des acteurs et d'adhésion aux dispositifs de formation, mais plus difficilement au niveau national au regard des résistances au transfert des compétences'
8. Mesure dans laquelle l'intervention a atteint ou devrait atteindre les résultats escomptés en rapport avec les thèmes transversaux.	*2*	Pour ce qui est du genre, les résultats devraient assez bien être atteints, même si le processus demande du temps et les efforts doivent être poursuivis (en particulier pour l'inclusion des femmes dans les niveaux décisionnels des acteurs du projet, dans les filières industrielles). L'égalité est adressée mieux que l'équité. Pour ce qui est de la migration, les activités prévues l'objectif de limiter l'exode des jeunes en facilitant leur formation/insertion professionnelle ont été réalisées Il nous manque cependant des chiffres pour attester de la contribution du projet à la réduction de l'exode rurale. L'accès des groupes défavorisés a été peu adressé par le programme. La préservation des ressources naturelles est prise

		en compte entre autres dans les SIFA à travers l'approche agroécologique, mais nous proposons que celle-ci soit encore renforcée.
Efficience		
9. Mesure dans laquelle l'intervention produit les résultats (produits et réalisations) de manière rentable.	*2*	L'analyse coût bénéfice du programme est positif. Les retards d'exécution sont en majorité liés à des facteurs relevant des acteurs nationaux. L'établissement d'une table des coûts unitaires appliqué par le FAFPA dans l'appui de la DDC contribue à une bonne stabilisation et rationalisation des coûts de formation.
10. Mesure dans laquelle l'intervention produit les résultats (produits et réalisations) en temps utile (dans le délai prévu ou dans un délai raisonnablement adapté).	*3*	Bien que dans l'ensemble, l'atteinte des résultats progressent, cela se passe un peu plus lentement que prévu. Le transfert de compétence et l'appropriation pour un travail qui garde la même qualité prend du temps. En outre, les blocages au niveau central du MEPT et du FAFPA freinent le processus.
11. Mesure dans laquelle les mécanismes de gestion, de suivi et de pilotage favorisent une mise en œuvre efficiente.	*2*	Voir remarque ci-dessus
Impact		
12. Mesure dans laquelle l'intervention a généré ou devrait générer des « effets plus larges » tels que définis dans le document de conception de l'intervention. **Remarque** : l'appréciation de ce critère porte en priorité sur les « effets plus larges » visés. Dans le cas où des effets négatifs ou positifs *significatifs* involontaires sont détectés, ils doivent être précisés dans la colonne Justification, notamment s'ils influencent le score.	*2*	L'intervention a généré des effets plus larges. L'expérience des SIFA est reprises et financée par plusieurs partenaires techniques et financiers (Lux-Dev, FAO, Banque Mondiale) soit comme telle ou réadaptée. L'expérience des plateformes et espaces orientation jeunesse (EOJ) ont été reprises et dupliquées dans d'autres régions (Zinder et Agadez) que Dosso et Maradi qui sont les régions d'intervention du projet. L'adoption ou l'adaptation des modèles est quelquefois édulcorée par le paiement de perdiems pour les apprenant-e-s à l'inverse du modèle FOPROR. Ces pratiques risquent de porter atteinte à la durabilité du modèle.
Durabilité		
13. Mesure dans laquelle les partenaires disposent des capacités et de la motivation nécessaires (capacité technique, appropriation) pour poursuivre les activités qui mèneront aux réalisations visées.	*3*	Cela dépend des partenaires. Les partenaires du niveau décentralisés sont très motivés. L'appui accompagnement fourni par le Programme a fait émerger des capacités de gestion au niveau des conseils Régionaux. Les dispositifs de formation disposent de compétences de planification et de gestion qu'il convient de renforcer. Cependant les dispositifs demandent encore à être analysés et déployés selon des modèles économiques viables
14. Mesure dans laquelle les partenaires disposent des ressources financières nécessaires pour poursuivre les activités qui mèneront aux réalisations visées.	*3*	La disponibilité des ressources humaines est avérée même si les compétences sont encore à renforcer. La mobilisation des ressources financières endogènes est faible cependant à cause de l'absence de modèles économiques adossés aux différents dispositifs de formation. Des investissements performants ont été

		effectués par le projet mais sous-exploités et sous-rentabilisés dans certains SIFA et CFA. EN outre, la gratuité complète des offres de formation limite le renforcement des capacités financières.
15. Mesure dans laquelle les facteurs contextuels (p. ex. législation, situation politique, situation économique, revendications sociales) sont propices à la poursuite des activités qui mèneront aux réalisations visées.	*1*	Les facteurs contextuels actuels ont peu d'influence sur la réalisation des résultats. La crise de la Covid n'est pas ressentie au Niger comme une menace importante. Le cadre règlementaire est propice au développement d'initiatives en faveur de la formation et de l'insertion des jeunes. La Politique sectorielle de l'enseignement et de la formation professionnelle et technique, le Programme Sectoriel de l'Education et de la Formation 2014-2024 élaboré en 2013 et corrigé par le PTSEF 2020-2022 de même que la stratégie d'expansion de l'EFTP oriente sur la nécessité de poursuivre avec le FOPROR. La formation/insertion des jeunes est clairement un enjeu politique affirmé dans le PDES qui oriente l'ensemble des stratégies dans le domaine.

Informations complémentaires (si nécessaire) : Cliquer ici pour saisir du texte.
Titre de l'intervention : Evaluation du FOPROR III
Évaluateur(s) : T. François NIADA, Pascale Waelti Maunier, Karin Gysin Zbinden, Isa Bawa, Yahaya Issaka
Date : 30/11/2020

Annexe 3 : Agenda de la mission

Date	Activité	Livrable
2-3/11/20	• Briefing de la mission au bureau de la coopération suisse • Elaboration/validation des outils et début des entretiens/échanges avec les différents interlocuteurs (mandataire, FAFPA, Ministère des Enseignements Professionnels et techniques, FNAN, et autres partenaires techniques et financiers).	Bonne description des résultats et leçons apprises du programme Agenda de la mission Outils de collecte des données
4 -11/11/20	• Mission terrain à Maradi et Dosso permettra au consultant de visiter les dispositifs de formation, et d'échanger avec les différents acteurs. • Entretien à distance avec certains acteurs institutionnel réalisé par HAFL	Procès-verbal rédigé par le consultant pour un meilleur cadrage.
12-13 /11/20	Suite entretiens/échanges avec les différents interlocuteurs à Niamey	Débriefing et aide-mémoire de mission le (participation en ligne de HAFL)
14/11/2020	Fin de la mission terrain et retour en Suisse	
16-30 /11/20	Rédaction et transmission du rapport provisoire	Rapport provisoire
15/12/20	Commentaires du bureau de la coopération suisse sur le rapport provisoire	
10- 20/12/20	Rapport final	25 pages Max

Annexe 4 : Liste des centres et Sites de Formation appuyés par le FOPROR3
Région de Maradi

Département	Commune	Village	Dispositif	Date d'ouverture	Filières
Madarounfa	Commune 3 Maradi		CFA	Novembre 2014	Mécanique Auto ; Mécanique moto ; Construction ; métallique ; Menuiserie bois ; Couture ; Electricité d'équipements domestique, Electronique grand public ; Alphabétisation.
	Madarounfa	N'yelwa	SIFA	Décembre 2013	Maraichage ; Elevage ; Transformation ; Agroalimentaire ; Alphabétisation.
	Commune 3 Maradi	Mafalia	SIFA	Décembre 2013	Maraichage ; Elevage ; Transformation ; Agroalimentaire ; Alphabétisation.
	Madarounfa	Roubassaou	SIFA	Novembre 2014	Maraichage ; Elevage ; Transformation ; Agroalimentaire ; Alphabétisation.
	Gabi Tajaé	Tajaé	SIFA	Novembre 2014	Maraichage ; Elevage ; Transformation ; Agroalimentaire ; Alphabétisation.
	Madarounfa	Bargaja	SIFA	Décembre 2013	Maraichage ; Elevage ; Transformation ; Agroalimentaire ; Alphabétisation.
	Gabi	Gabi	CFM	Février 2013	Couture/économie familiale ; Construction métallique, menuiserie bois ; mécanique rurale ; électricité bâtiment.
	Dan ISSA	Dan ISSA	CFM	Octobre 2013	Couture/économie familiale ; Construction métallique, menuiserie bois ; mécanique réparation automobile (MRA) .
Dakoro	Dakoro	Ajaguirdo	SIFA	Décembre 2017	Maraichage ; Elevage ; Transformation ; Agroalimentaire ; Alphabétisation.
	Commune urbaine de Dakoro		CFA	Mars 2017	Mécanique Auto ; Mécanique moto ; Construction ; métallique ; Menuiserie bois ; Couture ; Electricité d'équipements domestique, Electronique grand public ; Alphabétisation.
Guidan Roumdji	Tibiri	Fagagaou	SIFA	Novembre 2014	Maraichage ; Elevage ; Transformation ; Agroalimentaire ; Alphabétisation.
	Guidan Roumdji	Mallameye	SIFA	Décembre 2017	Maraichage ; Elevage ; Transformation ; Agroalimentaire ; Alphabétisation.
	Guidan sori	Tabouka	SIFA	Février 2018	Maraichage ; Elevage ; Transformation ; Agroalimentaire ; Alphabétisation.
	Commune Urbaine de Tibiri	Guidan-Roumdji	CFM	Octobre 2012	Couture/économie familiale ; Construction métallique, menuiserie bois ; mécanique rurale ; plomberie ; ASP.
Tessaoua	Hawandawaki	Kolma	SIFA	Février 2018	Maraichage ; Elevage ; Transformation ; Agroalimentaire ; Alphabétisation.
	Korgom	Maigaraou	SIFA	Décembre 2017	Maraichage ; Elevage ; Transformation ; Agroalimentaire ; Alphabétisation.

	Koona	Koona	SIFA	Février 2018	Maraichage ; Elevage ; Transformation ; Agroalimentaire ; Alphabétisation.
Aguié	Commune urbaine de Aguié	Commune urbaine de Aguié	CFM	Octobre 2011	Couture/économie familiale ; Construction métallique, menuiserie bois ; mécanique réparation automobile (MRA) ; mécanique rurale ; plomberie ; ASP ; Bâtiment/maçonnerie
	Tchadoua	Tchadoua	CFM	Octobre 2012	Couture/économie familiale ; Construction métallique, menuiserie bois ; mécanique rurale ; ASP ; électricité bâtiment
Mayayi	Commune Urbaine de Mayayi	Mayahi	CFM	Février 2011	Couture/économie familiale ; Construction métallique, menuiserie bois ; mécanique réparation automobile (MRA) ; maroquinerie ; électricité bâtiment
Gazaoua	Commune Rurale de Gangara	Gazaoua	CFM	Octobre 2015	Couture/économie familiale ; Construction métallique ; mécanique rurale.

Région de Dosso

Département	**Commune**	**Village**	**Dispositif**	**Date D'ouverture**	**Filières**
Gaya	Commune urbaine de Gaya		CFA	Octobre 2012	Mécanique Auto ; Mécanique moto ; Construction ; métallique ; Menuiserie bois ; Couture ; Electricité d'équipements domestique, Electronique grand public ; Alphabétisation.
	Yelou	Héllindé	SIFA	Janvier 2018	Maraichage ; Elevage ; Transformation ; Agroalimentaire ; Alphabétisation
	Commune rurale de Tounouga		SIFA	Novembre 2014	Maraichage ; Elevage ; Transformation ; Agroalimentaire ; Alphabétisation.
		Tounouga	CFM	Octobre 2015	Mécanique rurale ; Economie familiale ; Menuiserie bois.
Dogon Doutchi	Commune urbaine de Dogon Doutchi		CFA	Décembre 2016	Mécanique Auto ; Mécanique moto ; Construction ; métallique ; Menuiserie bois ; Couture ; Electricité d'équipements domestique, Electronique grand public ; Alphabétisation.
	Kiéché	Tombon Kasso	SIFA	Novembre 2017	Maraichage ; Elevage ; Transformation ; Agroalimentaire ; Alphabétisation
	Dan Kassari	Dan Kassari	CFM	01/10/2012	Mécanique rurale ; Construction métallique ; Economie familiale ;
	Matankari	Matankari	CFM	14/01/2013	Mécanique rurale ; Construction métallique ; Economie familiale ; Menuiserie bois ; Plomberie.
Tibiri	Douméga	Angoual Toudou	SIFA	Décembre 2013	Maraichage ; Elevage ; Transformation ; Agroalimentaire ; Alphabétisation.
	Tibiri	Kouka	SIFA	Décembre 2013	Maraichage ; Elevage ; Transformation ; Agroalimentaire ; Alphabétisation.
	Guéchemé	Lokoko	SIFA	Novembre 2014	Maraichage ; Elevage ; Transformation ; Agroalimentaire ; Alphabétisation.

Département	Commune	Village	Dispositif	Date D'ouverture	Filières
Dioundiou	Karakara	Massama	SIFA	Novembre 2014	Maraichage ; Elevage ; Transformation ; Agroalimentaire ; Alphabétisation.
	Dioundiou	Dioundiou	SIFA	Novembre 2017	Maraichage ; Elevage ; Transformation ; Agroalimentaire ; Alphabétisation
	Commune rurale de Karakara	Karakara	CFM	Octobre 2012	Mécanique moto ; Construction métallique ; Menuiserie bois ; Economie familiale ; Bâtiment.
Boboye	Harikanassou	Samedé Seydou	SIFA	Novembre 2014	Maraichage ; Elevage ; Transformation ; Agroalimentaire ; Alphabétisation.
	Birni N'Gaouré	Tchiédé	SIFA	Novembre 2017	Maraichage ; Elevage ; Transformation ; Agroalimentaire ; Alphabétisation
	Kiota	Kolbou	SIFA	Janvier 2018	Maraichage ; Elevage ; Transformation ; Agroalimentaire ; Alphabétisation
	Commune urbaine de Birni N'Gaouré	Birni n'gaouré	CFM	Octobre 2014	Mécanique rurale ; Construction métallique ; Economie familiale ; Menuiserie bois ; Mécanique automobile ; Electricité bâtiment.
Falmey	Falmey	Banigoungou	SIFA	Janvier 2018	Maraichage ; Elevage ; Transformation ; Agroalimentaire ; Alphabétisation
Dosso	Commune rurale de Garankedeye	Garankedey	CFM	12/02/2012	Mécanique moto ; Construction métallique ; Menuiserie bois ; Economie familiale.
Tibiri	Commune rurale de Tibiri	Tibiri	CFM	Octobre 2007	Menuiserie bois ; Construction métallique ; Economie familiale ;
	Commune rurale de Guéchemé	Guechemé	CFM	Octobre 2012	Mécanique moto ; Construction métallique ; Menuiserie bois ; Economie familiale.
	Commune rurale de Doumega	Doumega	CFM	01/10/2011	Mécanique rurale ; Construction métallique ; Economie familiale ; Menuiserie bois ; Mécanique automobile ; Electricité bâtiment.
	Commune rurale de Koré Mai Roua	Koré mairoua	CFM	Octobre 2012	Mécanique moto ; Construction métallique ; Menuiserie bois ; Economie familiale.

Annexe 5 : Effectifs des jeunes formés sur la convention FAFPA/BUCO

	Inscrits			**Formés**			**Taux de succès**		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
Dual	19	224	243	19	224	243	100	100	100
SIFA	259	341	600	459	141	600	177.2201	41.34897	100
FIP	990	752	1742	990	752	1742	100	100	100
Perfectionnement	416	1203	1619	416	1203	1619	100	100	100
CFM	2278	2177	4455	389	443	832	17.08	20.35	18.68
TOTAL	**3962**	**4697**	**8659**	**2478**	**2558**	**5036**	**62.54**	**54.46**	**58.16**

Annexe 6 : Activités conduites sur le volet renforcement des organisation professionnelles

1.	Rencontres d'échange avec le back-stoppeur sur le fonctionnement des organisations en charge des différents dispositifs
2.	Réunion d'échange avec le Responsable Administratif et Financier de Swisscontact sur les aspects de la gestion et le fonctionnement des structures en charge des dispositifs et la production des justificatifs des dépenses par les organisations.
3.	Suivi et accompagnement aux OP et COGES dans la gestion technique et financière des SIFA (.
4.	Appuis organisationnels dans le cadre de l'harmonisation des approches et stratégies d'intervention à l'endroit des OP et OPA.
5.	Appuis aux CFA et SIFA dans le cadre général des activités de suivi, d'évaluation et de contrôle de la gestion organisationnelle et financière des centres et sites de formation.
6.	Appui à l'élaboration d'un manuel de procédures administratives et financières pour le SIFA et le DUAL.
7.	Appui aux communes dans l'élaboration d'un document de convention de gestion déléguée pour les SIFA.
8.	Organisation d'ateliers d'amendement et d'appropriation de la convention de gestion déléguée et du règlement intérieur des SIFA, avec la participation des maires et OP des communes d'implantation des SIFA
9.	Appui aux CFA et SIFA pour l'élaboration des comptes d'exploitations.
10.	Appui organisationnel dans le cadre de l'harmonisation des outils d'amélioration de la gestion des dispositifs (SIFA, CFA, CFM).
11.	Lancement officiel des activités de l'apprentissage tutoré avec l'identification des besoins en formation, l'identification des ateliers d'apprentissage et l'inscription et la formation des apprenants.
12.	Accompagnement de l'INRAN au niveau des SIFA de la région de Maradi pour le suivi des dispositifs d'expérimentation et des actions de formation en vue de l'amélioration de la qualité des formations
13.	Formation des formateurs des SIFA en entreprenariat agricole en vue de leur permettre d'acquérir des compétences en entreprenariat agricole qu'ils transmettront aux jeunes apprenants des SIFA.
14.	Appui « coup de pouce » aux meilleures initiatives de sortants de SIFA(appuis en motopompes, en engrais et en petits ruminants)
15.	Organisation d'un voyage d'étude à Maradi au profit des 12 formateurs en protection des végétaux des 12 SIFA de la région de Dosso.
16.	Renforcement des capacités techniques des formateurs en transformation agroalimentaire.

Annexe 7 : Niveau d'atteinte des indicateurs pour les outcome 2 et 3

Hiérarchie des objectifs	Indicateur d'outcome et d'output	Cible	Niveau de progression et remarques
Outcome 2 : Des systèmes alternatifs de formation professionnelle de proximité sont institutionnalisés et appropriés par les acteurs locaux et nationaux	Nb de textes réglementaires adoptés en vue de la reconnaissance des dispositifs de formation (SIFA et dual)	2	Textes adoptés mais la mise en application est bloquée.
	Nb de centres et sites de formation gérés par les acteurs locaux et régionaux	45	Les 45 sites sont effectivement gérés par les acteurs locaux et régionaux (
	Nb de comités de gestions (composés d'au moins 25% de femmes) fonctionnels	45	45 comités de gestion effectivement fonctionnels
	Nb de communes partenaires qui ont contribué à la prise en charge des dispositifs de formation professionnelle	58	58
Output 2.1. Le SIFA et CFA de type dual sont reconnus comme centres agréé par le FAFPA	Textes d'agrément accordé aux sites et centres de formation par le FAFPA	45	Les 45 sites sont agréés et peuvent accéder au financement du FAFPA
Output 2.2 : les OP sont étroitement associées à la définition des contenus de formation et l'évaluation des apprentissages	Nb référentiel des métiers élaborés/révisés/harmonisés en collaboration avec les OP	ND	Un certain nombre ont été élaborés ou révisés.
	Degré d'implication de la FNAN et la CMANI dans l'élaboration/révision/harmonisation/validation des curricula et textes règlementant l'évaluation des apprentissages.	Très satisfaisant	Satisfaisant pour FNAN, moins pour CMANI Les OPS sont motivées mais peu proactives dans les interpellations par rapport aux blocages dans la validation des curricula. Capacité de plaidoyer à renforcer
Outcome 3 : La gouvernance du FAFPA est améliorée à travers une meilleure prise des responsabilités des organisations professionnelles (FNAN, CMANI, RECA)	Existence de textes relatifs à la décentralisation du FAFPA (sélection et financement des dossiers de formation)	1	Voir rapport d'audit Voir notes d'entretien avec la DDC
	Existence d'un manuel harmonisé de procédures appliqué à tous les niveaux	1	Le manuel existe. Pas encore appliqué (formation prévue)
	Niveau de maîtrise des coûts unitaires soutenables par le FAFPA	Très bon	À renseigner Il reste dans des coûts raisonnables si on compare avec RECA mais possible d'améliorer
	Degré d'implication des OP dans l'amélioration de la gouvernance du FAFPA	Très satisfaisant	Très satisfaisant pour FNAN (président très engagé) et RECA (appui par un assistant technique) Peu satisfaisant pour CMANI. Lié au fait qu'ils ont peu de soutien
	Nb de dossiers transmis au FAFPA régional qui ont fait l'objet d'un financement	ND	Ce volet est bloqué pour l'instant

Hiérarchie des objectifs	Indicateur d'outcome et d'output	Cible	Niveau de progression et remarques
	Evolution du montant de la taxe professionnelle reversé au FAFPA	ND	À renseigner
	Fonctionnalité des comités régionaux de sélection des dossiers et suivi des formations	Très satisfaisant	Satisfaisant
Output 3.1. : Les comités régionaux de sélection/suivi approuvent les dossiers de projets de formation remontés par les communes et les organisations professionnelles de base	Nb de comité régional de sélection des dossiers de formation opérationnel autours des CR	2	2 (Maradi fonctionne mieux grâce au leadership du président
	Nb de dossiers examinés et approuvés par session	ND	voir rapport
Output 3.2. Les OP sont renforcées dans leurs capacités du pilotage du système de formation et d'interpellation des acteurs étatiques et du FAFPA	Nb d'interpellations des OP examinées en CA du FAFPA	ND	0 . Les quelques échanges qui ont eu lieu ont été initiés par SC
	Nb d'actions de plaidoyer réalisées par la FNAN, la CMANI et le RECA afin d'influencer l'environnement institutionnel de la FP	ND	0 Pas de plan d'action de plaidoyer

Annex 8: Répartition hommes / femmes dans les organes de gestion FOPROR, 2019

	Acteurs FOPROR à Dosso			Acteurs FOPROR à Maradi		
	# M	# F	# total	# M	# F	# total
Formateurs/trices CFM		31 (dont 27 en ingénierie pédagogique)	149 (dont 119 en ingénierie pédagogique)	104	36 (dont 6 admin)	140 (dont 52 admin)
Formateurs/trices CFA	62	19	81	37	5	42
Formateurs/trices SIFA	30	18	48	59	7	66
Membres COGES SIFA	32	4	36	36	3	39
Membres COGES CFA	-	-	-	16	2	18
Membres OP CFA	20	5	25	31	3	34
Membres du comité régional de sélection	8	0	8	8	0	8
Conseiller en insertion	13	3	16	16	2	18
Conseiller en formation	17	2	19	20	1	21
Total %	79%	21%	100%	85%	15%	100%

Source : documents 20.10.BDD_Acteurs_FOPROR_Dosso_27_10_20.xlsx et 20.10.BDD_acteurs_FOPROR_Maradi.xlsx

Annexe 9 : Fiche de compétence culture du chou (Formation des jeunes agriculteurs/trices

N°	Compétences	Eléments de compétences	A éviter
1	Compost rapide	Voir fiche de suivi compost	
2	Choix et préparation du terrain	Le chou préfère des sols riches en matières organiques bien décomposées	Terrains mal drainés et lessivés
		Défrichage amélioré (élagage de certaines branches) et nettoyage	Travail du sol superficiel
		-La fumure de fond : + Fumure organique bien décomposée (compost) 3 charrettes pour 500 m² +Fumure minérale 10kg pour 500 m² de 15-15-15	Fumure organique non décomposée
		Incorporer la fumure de fond par un labour (15 à 20 cm) de profondeur	
		Casser finement les mottes et niveler à l'aide d'un râteau	
		+ Le parcellaire en fonction du système d'irrigation et du sol. + Pré-irrigation : enfouissement du fumier et pré-irrigation une semaine avant la mise en place de la pépinière ou le repiquage.	
		+ Labour profond au moins 15 à 20 cm avant confection et nivèlement des planches	
3	Le choix des semences /variétés	-En fonction de la saison -En fonction des ravageurs et maladies connus. -En fonction de l'exigence du marché -En fonction de la durée de la production.	-Variétés non adaptées -Semences attaquées ou abimées -Faible pouvoir germinatif
		-Les variétés : + Marché de Copenhague : pomme de 2 kg résistance à l'éclatement ; +KK Kross : pomme de 3 à 6 kg, résiste à la chaleur et adaptée à toutes les saisons ; +Oxylus : pomme de 3 à 5 kg, supporte la chaleur et peut être planté toute l'année. +Gloria : pomme 2 kg saison sèche fraiche + 15 variétés ont été recensées au niveau de points de vente au Niger	
		Test de germination avant le semis	
4	Mise en place de la pépinière	Emplacement : à côté d'un point d'eau, non loin du lieu de repiquage,	-Emplacement mal drainé et ombrage permanent
		Délimitation : 1m de largeur et de longueur variable	
		L'amendement : avant semis, pour 10 m² de surface, 20 à 30 kg de fumier bien décomposé et 300 à 400 g de NPK à bien répartir	Apport de l'engrais (urée) sur les feuilles
		Planche surélevée : piocher, niveler, arroser pour attendre une semaine	
		-Semis en ligne (le jour du semis biner et bien niveler) : marquer les sillons tous les 10 à 15 cm, les graines sont espacées de 1cm dans une profondeur du semis 1 cm. - Utiliser 10 g de semence pour emblaver 500m² de culture, couvrir avec une fine couche de terre, pailler et arroser légèrement.	Semis trop dense et espacement non respecté
		-Entretien : paillage (à enlever dès qu'on observe la germination) -Couverture avec moustiquaire -Désherbage (mauvaises herbes) et arrachages (plants malades), arrosage, sarclo-binage.	Attaque précoce faute de protection
5	Le repiquage 25 à 30 jours après semis	-Matériel nécessaire : plantoir/bois pointu, ficelle marquée, transplantoir/pelle	Plants chétifs
		- Moment propice du repiquage : +Stade 5 à 6 feuilles, plant de 10 à 15 cm de haut	Repiquage en plein soleil,

N°	Compétences	Eléments de compétences	A éviter
		+La soirée de préférence pour profiter des heures de fraicheur ce qui favorise l'installation des racines	
		Pré-irrigation de la planche et de la pépinière la veille du repiquage	Arrosage en plein soleil
		-Repiquage : + Choisir des plants sains et vigoureux +Arracher des plants avec motte, les habiller à l'abri du soleil +Trouaison (trou de repiquage plus profond que la longueur des racines) à 50 cm entre les lignes et 50 cm entre plants soit 2 000 plants pour 500 m² (densité moyenne) +Le plant doit être mis jusqu'aux premières feuilles car les racines naissent le long de la tige +Bien tasser en pinçant pour chasser l'air +Arroser immédiatement après repiquage (pour que le sol se ferme autour des racines)	-Repiquage à racines nues et repiquage avec racines retournées
6	Les travaux d'entretien	-Arrosage très tôt le matin ou tard le soir, -Dernier mois la culture exige beaucoup d'eau à cause de son développement	Arrosage en plein soleil
		Le remplacement des manquants (5 à 7 jours après repiquage) au besoin	
		Binage superficiel si les feuilles ne couvrent pas le sol, le sarclage, le désherbage.	
		Fertilisation d'entretien : 20 et 40 jours après le repiquage apporter 10 à15 kg d'engrais minéral (15-15-15) soit 5 à 7 tia par rapport pour 500 m²	
		Contrôle régulier d'ennemis et protection en cas d'attaque	
7	Ennemis de la culture	Chenilles, pucerons	Irrégularité des observations
8	Préparation et utilisation des biopesticides	Voir fiche de suivi spécifique	
9	Analyse agro-éco-système (AAES) Chaque semaine	-Observations et collecte des données chaque semaine : + Dates principales : semis, levée, repiquage, croissance, durée de la récolte + Apparition des ennemis : nature, importance, résultats des traitements + Poids ou volume de la récolte + Prix de vente -Analyse des données en sous-groupes, discussions en plénière -Prise de la décision	-Sauter des séances d'AAES -Mauvais archivage des supports d'AAES remplis
10	La récolte 2,5 à 3 mois après repiquage	-Maturité : quand la pomme est bien formée, desséchement des feuilles à la base du plant. -Arrachage et élagage des feuilles	-Récolte de pieds immatures -Retard dans la récolte pour les variétés avec risque d'éclatement
11	Conservation/ transformation	-Quelques jours seulement à l'état frais -Découper et Sécher les feuilles ou la pomme	

Annexe 10 : Liste des structures et personnes rencontrées

Niamey

Noms et prénoms	Fonction	Structure
Hanna Capeder	Cheffe de coopération suppléante	BUCO Suisse
Haladou Moussa	Responsable Formation professionnelle	BUCO Suisse
Idrissa Ibrah	Responsable Education	BUCO Suisse
Sophie	Directrice pays	Swiss Contact
Amadou Kalilou	Directeur Pays Adjoint	Swiss Contact
Ibrahim Oumarou	Responsable S&E	Swiss Contact
Alassane Saley Salissou	Directeur Etudes et Programmation	FAFPA
Sahabi Yagi	Président	FNAN

Région de Dosso : Commune de Kara-Kara

Noms et prénoms	Fonction	Structure
Magawata Dan Bourgarmi	Maire	KaraKara
Arzika Na Alla Ibrahim	Directeur CFM	Karakara
Elhadj Habou	Président COGES CFM	Karaka
Souéba Lélé	Productrice des produits cosmetiques	Abdalazi
Djibril Siddi	Réparateur cellulaire	Abadazi
Boubacar Lahida	Président OP Hadinkay	SIFA Massama
Zoubeirou Djibrila	Directeur	SIFA Massama
Goubey Sabiou	Membre COGES	SIFA Massama
Malam Harouna	Membre COGES	SIFA Massama
Garba Madougou	Membre COGES	SIFA Massama
Damana Dan Gandi	Membre COGES	SIFA Massama
Aicha Mamane	Formatrice	SIFA Massama
Souyeba Abdou	Transformatrice	Massama

Région de Dosso : Commune Urbaine de Dogon Doutchi

Noms et prénoms	Fonction	Structure
Sorka Mounkaila	Préfet	Doutchi
Samaila Adamou	Maire	CU Doutchi
Bassirou Mahamadou	V. Maire, Conseiller insert° jeunes	CU Doutchi
Adamou Maiguizo	Suivi EED	CFA Doutchi
Ayouba Moussa	Président Communal	CFA Doutchi
Lawali Maussoi	Formateur mécanique auto MRA	CFA Doutchi
Habibou Abdou	Formateur Assistant MB	CFA Doutchi
Amadou Tankari	Formateur Assistant EGP	CFA Doutchi
Moussa Allakasso	Formateur Assistant	CFA Doutchi
Agani Ishaou	Suivi auto	CFA Doutchi
Issa Falké	Formateur mécanique auto	CFA Doutchi
Nouhou Souley	Formateur couture	CFA Doutchi
Souley Boubacar	Formateur Couture	CFA Doutchi
Harouna Ibrahim	Formateur principal MB	CFA Doutchi
Aissatou Soumana	Présidente COGES	CFA Doutchi
Habibou Tawaye	Mécanique moto MRN	CFA Doutchi
Abdoulkader Yahaya	COGES	CFA Doutchi
Mamane Adamou	Chef de travaux	CFA Doutchi
Abdoulaye Tawakaltou	Mécanicien 2 roues	Atelier 2 roues Doutchi
Hadiza Bahari	Aide mécanicienne 2 roues	Atelier 2 roues Doutchi
Ramatou Oumarou	Aide mécanicienne 2 roues	Atelier 2 roues Doutchi
Aminou Oumarou	Conseiller	Plateforme jeunes

Région de Dosso : Ville de Dosso

Noms et prénoms	Fonction	Structure
Oumarou Boubacar	1er Vice-Président	Conseil Régional
Hadabi Issa	2ème Vice-Président	Conseil Régional
Chaibou Nomaou	SP Formation Professionnelle	Conseil Régional
Saminou Na Abou	Chef d'antenne	Swiss Contact Dosso
Tini Hama	Chef d'antenne	FAFPA Dosso
Illa Boubacar	Directeur	DR/FP Dosso
Hassane Seyni	Insp. Départemental FP	DR/FP Dosso
Awali Barmou	Insp. pédagogique Régional FP	DR/FP Dosso

Région de Maradi : Ville de Maradi

Noms et prénoms	Fonction	Structure
Bala Pathé	Président	Conseil Régional
Tsahirou Oumarou	SP Formation Professionnelle	Conseil Régional
Guéro Magalé	Secrétaire permanent	Chambre Régionale d'Ag.
Mariama Hamidou	Directrice Adjointe	Swiss Contact Maradi
Abdoul Aziz Samna	SIF	Swiss Contact Maradi
Elhadji Ado	Volet ingénierie formation	Swiss Contact Maradi
Yahaya Ibrahim	Chargé études et programmation, Conseiller plateforme	DR/FP/T Maradi

Région de Maradi : CFA de Maradi

Noms et prénoms	Fonction	Structure
Samaila Sanda	Directeur	CFA Maradi
Nasser Garba	Apprenant électricité-électronique	CFA Maradi
Mahaman Laouali	Apprenant électricité-électronique	CFA Maradi
Abdoul Fatah	Apprenant électricité-électronique	CFA Maradi
Abdou M. Issa	Apprenant électricité-électronique	CFA Maradi

Région de Maradi : CFM Aguié

Noms et prénoms	Fonction	Structure
Saidou Habou	1er Vice Maire	Mairie Aguié
Amza Ibrahim Amadou	Directeur	CFM
Moussa Oumanine	Chef des travaux	CFM
Abdoul Kadri M. Saley	Intendant	CFM
Hadiza Amadou	Formatrice	CFM
Rahinatou Ibrahim	Formatrice	CFM
Nana A. Maman Galadima	Formatrice	CFM
Maman Hamissou Mani	Formateur	CFM
Karimatou Salifou Abdou	Formatrice	CFM
Nana Hadiza M. Moussa	Volontaire	CFM

Région de Maradi : SIFA Commune de Koona

Noms et prénoms	Fonction	Structure
Bohari Mato	Directeur	SIFA Koona
Laouali Daouda	Président	OP Kishin zuci
Harissou Tsahirou	Président	COGES SIFA
Nouhou Louché	Membre	COGES SIFA
Ado Abdou	Formateur endogène	SIFA Koona
Soufianou Elh. Rabo	Formateur endogène	SIFA Koona

Annexe 11 : Bibliographie

Accord entre le Conseil Régional de Dosso en République du Niger et la Confédération Suisse DDC ; août 2020

Aide-mémoire dans le cadre de l'accompagnement à la formulation du ProDoc de la troisième phase du FOPROR III 2017-2020, ACADE juillet 2016

Analyse de la performance et Formation de remédiation des conseillers en formation des communes des régions de Dosso et Maradi, rapport de mission ; décembre 2018,

Arrêté N°0174 MEP/T/SG/DGEF/DFPCA du 15/08/2014 fixant les règles applicables aux centres de formation aux métiers, Ministère des enseignements professionnels et techniques, août 2014

Base de données acteurs FOPROR Dosso, octobre 2020

Compte-rendu de mission : Evaluation des dispositifs de formation rurale appuyés par le FOPROR, Rampin Roby ; décembre 2014

Convention de collaboration entre SWISSCONTACT et la Chambre des métiers de l'artisanat du Niger 2018 et 2019

Convention de collaboration entre SWISSCONTACT et la Fédération Nationale des Artisans du Niger 2018 et 2019

Convention de collaboration entre SWISSCONTACT et le FAFPA, 2018 et 2019

Convention de collaboration entre Swisscontact Niger, Antenne de Maradi (Programme FOPROR III) et le Centre de Formation des Artisans (CFA) de Maradi, avril 2018

Décret N°2016-075 PRN/MISP/D/ACR /MEP/A/PLN/EC/MH/A/MESU/DD/MSP/ME/F/MEP/T/MFP/RA du 26/01/2016 portant transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux régions collectivités territoriales dans les domaines de l'Education, de la Santé, de l'hydraulique et de l'Environnement du 26 janvier 2016

Décret N°2018/769 PRN/MEP/T du 02/11/2018 portant modalités d'organisation des enseignements et des formations du secteur de l'Enseignement et de la Formation Techniques et professionnels ; Ministère des enseignements professionnels et techniques ; novembre 2018

Décret N°2018/770 PRN/MEP/T du 02/11/2018 portant institution des certifications professionnelles et déterminant les modalités d'organisation de l'évaluation et de la sanction des formations ; Ministère des enseignements professionnels et techniques, novembre 2018,

Décret N°2018/771 PRN/MEP/T du 02/11/2018 portant organisation, missions, organisation et fonctionnement du Cadre National de Certification des Compétences Professionnelles, Ministère des enseignements professionnels et techniques, novembre 2018

Décret N°2018/772 PRN/MEP/T du 02/11/2018 portant modalités d'organisation de l'apprentissage, Ministère des enseignements professionnels et techniques ; novembre 2018,

Décret N°2018/773 PRN/MEP/T du 02/11/2018 portant modalités de l'organisation de l'Information de l'Orientation et de l'Accompagnement et de l'Insertion professionnels, Ministère des enseignements professionnels et techniques, novembre 2018

Document sur les services orientation et insertion professionnelles, S/date

Evaluation à mi-parcours du programme de formation professionnelle rurale - Phase II (FOPROR II) Niger, Seydou Traoré, Garba Mohamadou Lawane, octobre 2015

FIP une voie rapide vers l'insertion socioprofessionnelle des jeunes, Document S/date

Les sites intégrés de formation agricole (SIFA), Dépliant S/date

Loi 2015-22 PRN/MEP/T du 23/04/2015 déterminant les principes fondamentaux de l'Enseignement et de la Formation Professionnels et Techniques au Niger, avril 2015

Manuel de procédures administratives, financières et comptables Centre de Formation des Artisans; Mise à jour décembre 2019

Programme de coopération suisse avec le Niger 2020 – 2024 ; DFAE/Suisse

Projet de Plan de Transition du Secteur de l'Education et de la Formation (PTSEF) 2020-2022, Ministères en Charge de l'Éducation et de la Formation, novembre 2019

Rapport annuel d'activités 2017 du FOPROR III, 25 février – 31 décembre 2017

Rapport annuel d'activités 2018 du FOPROR III

Rapport annuel d'activités 2019 FOPROR III

Rapport de Atelier d'Harmonisation et adaptation des outils de formation SIFA ; FOPROR III ; août 2017

Rapport de fin d'année 2019-2020, Centre de Formation aux Métiers (CFM) Aguié, août 2020

Rapport de formation des membres des comités de sélection des dossiers de formation, des conseillers et des conseillers en insertion dans les régions de Dosso et Maradi, Boubakar SAVADOGO, décembre 2019

Rapport de l'Atelier d'Harmonisation et adaptation des outils de formation pour l'apprentissage dual, FOPROR III ; juillet 2017

Rapport de mise en œuvre de la convention SWISSCONTACT/FNAN 2018, décembre 2018

Rapport de mission d'identification des ateliers dans le cadre de l'apprentissage tutoré 2ème phase, février 2020

Rapport de mission de backstopping FOPROR III ; Hammou HAÏDARA, mars 2018

Rapport de mission de backstopping FOPROR III ; Hammou HAÏDARA, mai 2017

Rapport de mission du premier Comité de Pilotage du FOPROR III tenu à Maradi du 16 au 17 MEPT, octobre 2017

Rapport de session du Comité de Pilotage du FOPROR III à Dosso, Ministère des enseignements professionnels et techniques ; 02-04 juillet 2018

Rapport du 3e trimestre de suivis des activités des Plateformes et EOJ de la Région de Dosso (période juillet- Aout-Septembre 2020), Direction Régionale des Enseignements Professionnels et Techniques Dosso

Rapport du premier semestre 2020 du FOPROR III Janvier – Juin 2020

Rapport provisoire de l'Etude sur les besoins de développement du Centre de Formation aux Métiers (CFM) de Gabi, Haladou Atto Abdoulkader, Consultant, août 2020

Régions de Dosso et Maradi, Manuel de procédures : Gestion Décentralisée de la Formation et de l'Insertion Professionnelle, Mise à jour décembre 2020

Site Intégré de Formation Agricole (SIFA), Manuel de procédures de gestion administrative financière et comptable SIFA, Mise à jour décembre 2019

Stratégie de coopération Suisse au Niger 2016 – 2019, DFAE/Suisse, décembre 2015

Stratégie de la DDC pour l'éducation de base et développement de compétences professionnelles, DFAE/Suisse

Stratégie d'expansion de l'EFTP à l'horizon 2021, Ministère des enseignements professionnels et techniques (MEP/T) ; août 2019

Sur le chemin de l'extrémisme en Afrique : moteurs, dynamiques et éléments déclencheurs ; PNUD 2017

Vademecum SIFA, Site Intégré de Formation Agricole